SEMINAIRE de ST-HYACINTHE

LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

68e ANNEE No. 24 — NOS INSTITUTIONS - NOTRE LANGUE - NOS LOIS — VENDREDI 2 AOUT 1940

M. L'ABBE TANGUAY MEURT A WELLAND

LE DÉFUNT ÉTAIT UN ANCIEN DU DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE

Il succombe à une syncope, alors qu'il entrait dans le lac Erié pour se baigner.— Natif de Saint-Hyacinthe.— Les funérailles ont lieu mercredi dans notre ville.

Nous apprenons par courrier le décès, survenu le 27 juillet, de M. l'abbé Rosario-Charles Tanguay, curé de la paroisse du Sacré-Coeur de Welland, Ont., à l'âge de 55 ans. Le défunt était autrefois du diocèse de Saint-Hyacinthe. Il était né à Saint-Hyacinthe le 25 avril 1885, fils de Michel Tanguay, voyageur de commerce, et de Marie-Louise Pelletier. Après ses études classiques au Séminaire de Saint-Hyacinthe, sa théologie au Grand Séminaire de Montréal, il fut ordonné dans la cathédrale de Saint-Hyacinthe par S.E. Mgr Alexis-Xyste Bernard, le 26 juillet 1909. Il fut successivement vicaire à Sweetsburg, à Granby, Waterloo, à la cathédrale de Saint-Hyacinthe, de nouveau à Waterloo; à Welland, dans le diocèse de Toronto, pour la desserte des Canadiens français, le 6 octobre 1919; fondateur de la paroisse du Sacré-Coeur de Welland, en 1920.

M. l'abbé Tanguay est décédé subitement samedi dernier, alors qu'il entrait dans le lac Erié pour s'y baigner. Il a succombé à une syncope.

Les funérailles ont eu lieu mercredi matin, à la cathédrale de notre ville.

Les nouvelles en raccourci

Contrat de voirie

Parmi les derniers contrats accordés par le ministère provincial de la Voirie, il en est un qui prévoit un revêtement bitumineux sur la route no 1, entre Longueuil et Chambly, sur une distance de 10.79 milles. Le contrat a été accordé à *Local Construction Co Ltd.*, Montréal, au prix de $68.602.02.

Naissance

M. et Mme Paul-E. Bégin, (Jeanne d'Arc Chartier), annoncent la naissance d'un fils, né samedi soir dernier à l'Hôpital Saint-Charles de cette ville, et baptisé Joseph-Ferrier-Jacques. Parrain et marraine, M. et Mme J.-E.-F. Chartier, grands-parents de l'enfant.

Fête civique

Le maire suppléant de Saint-Hyacinthe, M. J.-L. Guillet, a annoncé jeudi que la journée de mercredi prochain, 7 août, est proclamée jour de fête civique, à l'occasion de l'exposition de Saint-Hyacinthe.

Nouveau contrat

La *Yamaska Garments Limited*, de cette ville, vient d'obtenir du ministère de la Défense nationale, Ottawa; un nouveau contrat de $40.000., pour la confection de chemises militaires.

Automobiles

Des chiffres compilées par la *Canadian Automobile Chamber of Commerce*, de Toronto, établissent qu'il y a 1.885 véhicule-moteur dans le comté de Saint-Hyacinthe, dont 1.583 automobiles et 302 camions. Dans la ville de Saint-Hyacinthe même, on compte 1.018 automobiles et 176 camions. Dans le comté de Bagot, on compte 832 automobiles et 188 camions.

Institutrices

Les institutrices dont les noms suivent ont été engagées ou réengagées à Saint-Jude: Mlles Thérèse Allaire, Salvail-Nord; Fernande Saint-Jean, Salvail-Sud; Luce Roy, Sainte-Rose; Cécile Lemieux, Les Seize; Aline Allaire, Sixième Rang; Dolorès Cloutier, Fleury.

Du gravier

Le ministère provincial de la Voirie a accordé u ncontrat pour le *gravelage* de la route 22, entre Sorel et Drummondville, passant par les paroisses de Saint-Michel, Saint-Gérard, Saint-David et Saint-Guillaume d'Upton. Le gravier sera étendu sur une longueur de 11.86 milles.

Fiançailles

On annonce les fiançailles de Mlle Madeleine Martin, fille de Mme Vve J.-A. Martin, de Saint-Pie de Bagot, à M. Aurèle Dussault, de Québec, fils de Mme Hubert Dussault, de Saint-Casimir de Portneuf.

Naissance

M. et Mme Joseph Choinière, de Roxton Pond, annoncent la naissance d'un fils, baptisé Joseph-Augustin-Jean - Denis. Parrain et marraine, M. et Mme Augustin Choinière, grands parents de l'enfant.

Les Retraitants

La Ligue des Retraitants aura sa prochaine réunion mensuelle dimanche, 4 août, à la salle paroissiale de Notre-Dame-du-Rosaire. Elle sera précédée de la messe à la chapelle Saint-Vincent et du déjeûner.

Prononce ses voeux

Le R. Frère Bertin, des Frères du Sacré-Coeur, fils de M. Camille Martin, de Saint-Pie de Bagot, a prononcé ses voeux perpétuels au Mont Sacré-Coeur de Granby.

Le Dr Lafleur

Le Dr Yves Lafleur, chirurgien-dentiste de cette ville, sera absent de ses bureaux du 3 au 11 août. Il prie ses clients de prendre note.

BENEDICTION D'UNE CROIX A S.-DENIS

Mgr L.-A. Sénécal, P.D., curé de Saint-Denis-sur-Richelieu, a présidé dimanche dernier à la bénédiction d'une nouvelle croix du chemin, au 3e rang de Saint-Denis, sur la propriété de M. Wilbrod Richer. Le coeur qui se trouve au centre de la croix est une belle pièce de sculpture sur bois, due au ciseau du Dr J.-B. Richard, de Saint-Denis. Au cours de la cérémonie, le sermon de circonstance fut prononcé par M. l'abbé J.-A. Lemonde, aumônier de l'Hospice Saint-Denis, qui développa ces trois idées: la croix du chemin est un enseignement lumineux, un guide et une force, une bénédiction. La fanfare de Saint-Denis, sous la direction de M. Laurent Gariépy, était du programme, et elle a exécuté sur les lieux plusieurs pièces de choix.

———:-o-:———

Des expositions annoncées de ces animaux

Le Dr Arthur Rajotte, président de l'Association des Eleveurs d'Animaux à Fourrure, annonce que plusieurs expositions de ces animaux auront lieu cette année.

Le Dr Arthur Rajotte, député de Drummond à l'Assemblée législative et président de l'Association des Eleveurs d'Animaux à Fourrure, a annoncé à Saint-Hyacinthe, au cours de la dernière assemblée du conseil de direction de l'Association, que l'hon. Adélard Godbout, premier ministre de la province et ministre de l'Agriculture, autorisait pour cet automne la tenue d'un certain nombre d'expositions d'animaux à fourrure dans la province. Cette décision a été prise à la suite de plusieurs démarches de l'Association à Québec, auprès des autorités du ministère de l'Agriculture.

Il y a plus de 4000 éleveurs d'animaux à fourrure dans la province, a dit le Dr Rajotte, et leur industrie rapporte chaque année de deux à trois millions de dollars. Les expositions d'animaux à fourrure sont le médium le plus sûr pour le producteur de se rendre compte des progrès qu'il fait dans son élevage en comparant la texture, la couleur, la densité et les autres qualités de la fourrure des animaux qu'il garde en captivité.

L'une des particularités spéciales, cette année, de dire le Dr Rajotte, sera la tenue probable d'une exposition de renards platines, pour la première fois dans la province et le nouveau monde. On sait qu'il s'est vendu des renards platines norvégiens à New York pour la première fois dans l'histoire de l'élevage des animaux à fourrure, le printemps dernier, et que ces fourrures ont rapporté des sommes considérables, dont l'une $11,000.

Depuis un an ou deux, les éleveurs de la province de Québec s'intéressent particulièrement à ce nouveau type d'élevage, et nous comptons déjà dans la province une cinquantaine de ces animaux de haute valeur.

Plusieurs autres questions de grande importance furent discutées à l'assemblée des directeurs de l'Association, notamment celle de la distribution du poisson frais chez les producteurs de fourrures, et une demande spéciale fut adressée à l'Honorable Premier Ministre pour faciliter la continuation de ce service.

A NOTRE-DAME-DE-LORETTE



Les finissantes de cette année, (Lettres-sciences), à l'Académie de Notre-Dame-de-Lorette. De gauche à droite, Mlles Rita Meunier, Saint-Damase; Gisèle Provençal, Montréal; Claire Messier, Waterloo; Odile Lemay, Saint-Dominique; Pauline Saurette, Saint-Hyacinthe; Mariette Fredette, Saint-Joseph-sur-Yamaska.

L'honorable juge M.-J. Demers est décédé à 70 ans

Le défunt était un ancien élève du Séminaire de Saint-Hyacinthe.— Ancien député de Saint-Jean-Iberville aux Communes.

L'hon. juge Marie-Joseph Demers, de la Cour Supérieure, est décédé à Montréal dimanche dernier à l'Hôpital Notre-Dame, à l'âge de 70 ans. Le défunt était un ancien élève du Séminaire de Saint-Hyacinthe. Outre son épouse, née Berthe Gravel, autrefois d'Arthabaskaville, il laisse quatre fils et une fille: M. Jean Demers, P.S.S., professeur au Collège Grasset; MM. Maurice Demers, Saint-Jean; Jacques et Claude, Montréal; Mme Gérald Dupuis, Québec. Un frère et une soeur lui survivent également: l'hon. juge Philippe Demers, de Montréal, et Mme Arthur Pigeon, Québec, de même que neuf petits enfants.

Le défunt était né à Henryville, le 31 mai 1871, fils d'Alexis-Louis Demers, en son vivant député d'Iberville à l'Assemblée législative, et de Marie Goyette. Après ses études classiques à Saint-Hyacinthe et au Collège Sainte-Marie, Montréal, il étudia le droit à l'Université Laval de Montréal et fut admis au Barreau de la province en 1895. Il fut nommé conseiller du Roi en 1908. En octobre 1906, à la suite de l'élévation de son frère, l'hon. Philippe Demers, au poste de juge, il fut élu à sa place, par acclamation, député de Saint-Jean-Iberville aux Communes. Il fut député jusqu'en 1922, alors qu'il fut nommé juge lui-même. Entre temps, il fut maire de Saint-Jean en 1909. Les funérailles ont eu lieu mercredi à Montréal, et l'inhumation se fit à Henryville.

———:-o-:———

M. L'ABBE VIGNEAU

L'état de M. l'abbé Gustave Vigneau, curé de la cathédrale de Saint-Hyacinthe, s'est fort amélioré depuis quelques jours, et les médecins ont bon espoir quant à l'avenir. M. Vigneau a dû se soumettre successivement à deux interventions chirurgicales. Il est encore à l'Hôpital Saint-Charles, où l'on croit qu'il pourra se lever dans une huitaine. De toutes façons, son état est pour l'instant satisfaisant, et même plus.

LA TOUR DE CBM EST RENVERSÉE À MARIEVILLE

La tour de transmission de CBM (Radio-Canada), à Marieville, haute de 525 pieds, érigée récemment, a été renversée par le vent au cours de l'orage qui s'est abattu sur la région, la semaine dernière. Certains employés du poste émetteur attribuent l'accident à la foudre, mais il faudra attendre une expertise par des ingénieurs.

———:-o-:———

Le Dr A.-J. Lagacé meurt à Franklin

Il était âgé de 58.— Le défunt était né à Saint-Hyacinthe.— Il fut maire de la ville de Franklin, N.H., à quatre reprises.

Le Dr Alphonse-J. Lagacé, ancien maire de la ville de Franklin, N.H., est décédé ces jours derniers, à l'âge de 58 ans. Le défunt était originaire de Saint-Hyacinthe, fils d'Alfred Lagacé. Après ses études aux Etats-Unis et au Collège Saint-Laurent, il fit sa médecine à l'Université Laval de Montréal et s'établit à Franklin dès 1909. Il fut maire de cette ville à quatre reprises, mais il abandonna la vie publique il y a quatre ans, alors qu'il se trouva terrassé par la maladie. Outre son épouse, née Germaine Tessier, le défunt laisse deux fils et une fille: MM. Olivier et Alfred Lagacé, Mlle Annette Lagacé. Un frère et deux soeurs lui survivent également: M. Victor Lagacé, de Denver, Colorado; Mlle Adelina Lagassé et Mme Lumina Tessier, cette dernière de Worcester, Mass. Les funérailles ont eu lieu lundi matin.

———:-o-:———

LE REGIMENT SE REND A FARNHAM

Quelques 300 hommes du Régiment de Saint-Hyacinthe, de la Milice active non permanente du Canada, quitteront notre ville dimanche, sous le commandant du lieutenant-colonel Robert Hamel, officier commandant, pour se rendre au camp d'entraînement de Farnham. Ils y seront cantonnés jusqu'au 23 août. Le Régiment de Saint-Hyacinthe, comme d'ailleurs ceux de Joliette et Sherbrooke, (Les Fusiliers), sont dirigés vers Farnham vu le peu d'espace dont l'on dispose au camp de Saint-Bruno, le recrutement dans le district militaire no 4 ayant été excessivement considérable depuis quelques semaines. A toutes fins pratiques, il a été décidé que les recrues de langue française subiraient leur entraînement à Farnham, cependant que celles de langue anglaise seraient surtout dirigées vers Saint-Bruno.

Mme E. Beaudry se fait mordre par un poisson

Un examen minutieux révèle qu'elle a à un pied 32 marques de dents.— MM. Wilfrid Gaudreau et Ernest Girard capturent vivant un rat musqué, à l'aide d'une puisette.

Voici deux histoires, de baignade et de pêche, qui sortent de l'ordinaire et qui sont garanties comme authentiques.

Mme Emile Beaudry, de cette ville, était à se baigner dans la rivière Yamaska, à quelques milles de la ville, quand elle s'assit sur le bord, se laissant traîner les pieds à l'eau. A un moment donné, elle se sentit mordre à un pied, apparemment par un énorme poisson. A ses cris, son mari accourut et constata qu'elle avait le pied en sang. Un examen plus minutieux révéla qu'elle avait au pied 32 marques de dents. Mme Beaudry est depuis sous les soins du médecin. On croit, d'après ses blessures, qu'elle fut attaquée par un maskinongé.

Quant à l'histoire de pêche, c'est celle que racontent MM. Wilfrid Gaudreau, de cette ville, et Ernest Girard, de La Providence. Ils étaient à pêcher sur la rivière Yamaska, dans un canot-automobile, à environ huit milles de la ville, quand ils aperçurent un rat musqué qui nageait à fleur d'eau. Ils s'en approchèrent sans bruit, et M. Gaudreau réussit à le capturer vivant, à l'aide d'une puisette à poissons. L'animal vit depuis en captivité sur la ferme de M. Girard, apparemment content de son sort, dévorant avec un bel appétit les aliments qu'on lui offre, et se montrant particulièrement friand de carottes.

———:-o-:———

M. LUCIEN CARUFEL MEURT A 28 ANS

M. Lucien Carufel est décédé lundi à son domicile, 54, rue Morison, à l'âge de 28 ans. Le défunt était le gendre de M. Alfred Graveline, échevin de Saint-Hyacinthe. Outre son épouse, née Armande Graveline, il laisse deux fillettes, Lise et Andrée. Trois frères et deux soeurs lui survivent également: MM. Hector Graveline, Saint-Hyacinthe; Alcide et Bruno, Shawinigan Falls; Mmes Thomas Lafrenière, (Maria), et Wilfrid Fortin, (Antoinette), Shawinigan Falls. Les funérailles ont eu lieu mercredi à la cathédrale, sous la direction de la maison Antoine Bienvenue Enrg.

LA R. S. MARIE-DE-LOURDES EST HONORÉE AUX ÉTATS-UNIS

Elle est décorée de la médaille du Mérite Hospitalier, à St. Louis, Missouri.— Cette religieuse est bien connue dans notre ville.— Elle exerça longtemps son zèle à l'Hôpital Saint-Charles.

A l'occasion du Jubilé d'Argent de la grande Association des Hôpitaux Catholiques des Etats-Unis et du Canada, tenue à St-Louis, Missouri, à la fin de juin, fut créé au sein de cette Association l'Ordre du Mérite Hospitalier destiné à reconnaître et à honorer les mérites des religieuses hospitalières qui ont travaillé le plus à l'avancement et au progrès matériel, moral et spirituel de nos hôpitaux, durant les vingt-cinq dernières années. Cette distinction avait pour but principal de signaler à l'attention du public, pour la première fois, quelques-unes des figures marquantes de religieuses dont le travail accompli dans l'ombre avec abnégation, constance et dévouement, a beaucoup contribué à placer les hôpitaux catholiques des Etats-Unis et du Canada et les Ecoles des Gardes-Malades qui s'y rattachent, au degré de perfection, dans la construction, l'aménagement, l'organisation, la technique, la science qu'ils atteignent aujourd'hui.

Parmi les quelques 77 religieuses décorées de la médaille du Mérite Hospitalier, se trouve une Soeur de la Charité de l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe, la révérende Soeur Marie-de-Lourdes (née Herméline Archambault, de Saint-Denis-sur-Richelieu). Bien que son zèle éclairé se soit exercé en dehors de Saint-Hyacinthe pendant ce laps de temps, elle n'en est pas moins une pionnière de l'hôpital dans notre ville, puisque en 1902, à l'ouverture de l'ancien Hôpital Saint-Charles, Soeur Marie-de-Lourdes en était l'âme dirigeante. Par ses connaissances et l'expérience acquise dans les hôpitaux des Etats-Unis, elle sut donner un bel essor au petit hôpital ouvert pour le bénéfice de la population de Saint-Hyacinthe.

Appelée ensuite à exercer son activité dans un champ plus vaste, elle inaugura à Lewiston, Maine, en 1908, la première Ecole de Gardes-Malades laïques dirigée par les Soeurs Grises de Saint-Hyacinthe.

En 1912, l'Hôpital Général Saint-Vincent-de-Paul de Sherbrooke l'accueillit comme Gar-

(suite en dernière page)

M. PAUL LACOSTE SE TUE À ACTON VALE

M. Paul Lacoste, 36 ans, de South Durham, a perdu la vie mardi, lorsque l'automobile qu'il conduisait entra en collision avec un camion conduit par M. Edouard Blanchette, de Bromptonville, non loin d'Acton Vale, (Bagot). Les deux compagnons de la victime, MM. Léna Breton, 30 ans, et Germain Lefebvre, 22 ans, se tirèrent de l'aventure avec des blessures légères.

L'ENSEIGNEMENT DONNE AU COLLEGE SAINT-MAURICE

La rentrée des classes au Collège Saint-Maurice de cette ville, dirigé par les RR. SS. de La-Présentation-de-Marie, se fera comme suit et aux dates suivantes: section lettres-sciences, pensionnaires, le 4 septembre; externes, le 5, à 9 heures du matin; section baccalaurérat, pensionnaires, le 11 septembre; externes, le 12, à 9 heures du matin.

Le Collège Saint-Maurice donne l'enseignement classique aux jeunes filles.

Section des Lettres-Sciences, (High School).— Le cours est de quatre années. Les examens se subissent sous la direction immédiate de l'Université de Montréal. Le diplôme qui se donne à la fin du cours ouvre à la candidate les classes du baccalauréat.

Section du Baccalauréat.— Programme d'enseignement secondaire, conduisant au baccalauréat ès arts de l'Université de Montréal.

Matières supplémentaires. — Tant pour l'avantage culturel que pour satisfaire aux désirs des parents, l'Institut donne en outre une attention spéciale aux sujets d'études ci-après: sciences domestiques, sciences commerciales, culture physique, diction, dessin et peinture, piano, chant, violon.

———:-o-:———

DEUX JUMELLES

Deux filles jumelles sont nées jeudi dernier à M. et Mme Donat Gadbois, (Clara Armstrong). Elles ont reçu au baptême les noms de Marie-Nicole-Micheline et Maria-Monique-Réjanne. Parrains et marraines, Eucher Lussier et Marie-Anna Gadbois, Léon Armstrong et Simone Béland.

LETTRE D'OTTAWA

A quat' pattes, Canayens!

L'ABSENCE DE M. LAPOINTE INTRIGUE LA CHAMBRE ET LE PAYS.— LES RUMEURS VONT LEUR TRAIN — MAIS M. LAPOINTE GARDE UN SILENCE OBSTINE.— LES NOTRES SONT DE PLUS EN PLUS IGNORES A OTTAWA.— MEPRIS FLAGRANT DES DROITS DE NOTRE LANGUE.— LE MOT DU DEPUTE OUIMET.— IL EXPLIQUERAIT, PEUT-ETRE, AUJOURD'HUI BIEN DES CHOSES.

PAR EDGAR BOUTET

Ottawa, 29.— (Correspondance particulière au *Courrier de Saint-Hyacinthe.*).— Le départ soudain de l'hon. M. Lapointe et son absence toujours inexpliquée des séances de la Chambre, juste au moment où elle discute des mesures de guerre que le gouvernement appliquera cette année, n'est pas sans provoquer maints commentaires.

On peut se demander, sans manquer aux égards qui lui sont dûs, comment il se fait que M. Lapointe peut ainsi quitter son poste sans même donner d'explication ni à la Chambre ni au pays?

Est-ce à dire que son rôle, ici, est si peu important que l'on doive laisser passer inaperçu son départ précipité de la capitale, dans des circonstances aussi critiques?

* * *

Il nous a été absolument impossible de tirer la chose au clair. Ses intimes mêmes ne semblent pas plus au fait que d'autres.

Chez ceux qui sont habituellement dans les confidences de M. Lapointe, personne ne veut dire quoi que ce soit.

Et les rumeurs vont leur train, sans que l'on juge nécessaire de les nier ou de les confirmer. Tout porte à croire, en effet, que la session se terminera sans que M. Lapointe paraisse au Parlement.

Mais après, retournera-t-il à son bureau?

Est-il vrai qu'il songe à démissionner, tout simplement, sans faire d'éclat, tout comme si de rien n'était?

* * *

Nous tenons cependant pour certain que M. Lapointe a laissé à son bureau toute sa correspondance personnelle, qui s'accumule de jour en jour et qui attend le retour du ministre de la Justice.

Il y aurait là, nous dit-on, plus de 18,000 lettres venant de toutes les parties de la province. M. Lapointe est parti sans en prendre connaissance. Savait-il d'avance, par hasard, ce que l'on y disait? Et serait-ce pour cette raison qu'il n'a pas donné d'instructions pour que toutes ces communications lui soient envoyées à sa retraite de la Rivière-du-Loup?

* * *

Pourtant, M. Lapointe avait bien promis de jouer à Ottawa un grand rôle ,au cours de cette session. Il devait être un frein, un rempart.

Rien n'indique encore qu'il ait fait ou même dit quoi que ce soit pour retenir le gouvernement dans certaines limites. Rien non plus, ne laisse entrevoir la ligne de conduite qu'il entend suivre à l'avenir.

Sans leur faire écho, nous pouvons quand même dire que les rumeurs prêtent à M. Lapointe des intentions assez étranges.

En raison de l'état d'esprit de notre population, qui a au moins le droit de savoir, n'est-il pas maintenant du devoir de M. Lapointe de mettre fin à cette situation équivoque, où les événements l'ont irrésistiblement entraîné? Son silence d'aujourd'hui cadre mal avec son éloquence électorale.

* * *

Le rôle et l'influence de M. Lapointe au cours de la présente session, ont déçu plusieurs. En effet, le ministre de la Justice ne s'en est tenu qu'à deux discours très brefs: le premier pour défendre la loi de conscription, le second pour expliquer les mesures adoptées par le gouvernement pour réprimer la propagande des idées subversives au Canada. Et c'est tout.

Aux ministres de langue anglaise et des autres provinces, on a confié la tâche d'élaborer et de mettre en vigueur les mesures de guerre. MM. Lapointe, Cardin et Casgrain semblent avoir été totalement mis à l'écart. Et aussi comme le reste de la députation de Québec, il s'est contenté d'écouter et d'approuver en silence. Cela nous amène à nous demander si, en définitive, nous comptons bien pour quelque chose à Ottawa? Une circulaire française destinée aux nôtres, émanant de l'office de la propagande, nous dit, en toutes lettres, que le Canada mobilise tous ses hommes aptes à porter les armes parce que "le Canada a décidé de défendre les droits que ses sujets ont de s'instruire et de s'exprimer dans leur langue maternelle."

Nous ignorons naturellement quand et comment cette décision aurait été prise, mais ce que nous savons, c'est que presque tous les communiqués officiels de guerre de l'office des renseignements et des différents ministères sont distribués uniquement en anglais, et que l'on s'obstine à ignorer les protestations répétées de la presse française contre ce flagrant mépris des droits de notre langue dans le domaine fédéral.

On nous dit ensuite que nous seront conscrits, que nous nous battrons, pour défendre ces droits que le gouvernement viole impunément tous les jours, sans qu'aucun député de la province de Québec n'ose se lever en Chambre pour faire entendre la moindre protestation, si timide soit-elle.

* * *

Que dire du rôle presque humiliant que l'on veut nous faire jouer dans l'armée? A l'état-major de l'armée canadienne il n'y a qu'un seul Canadien français sur 34; chez l'adjudant-général, il n'y en a que six sur 90, et aucun au quartier-maître. De sorte que, sur 186 officiers, c'est à peine si l'on compte 10 des nôtres.

* * *

Est-ce là la part qui nous convient, celle dont nous devons nous satisfaire?

Tout ceci nous remet en mémoire les commentaires que sir Edward Blake, alors chef de l'Opposition libérale, faisait en Chambre le 13 avril 1887, lors de l'élection de J.-A. Ouimet, député conservateur de Laval, comme président des Communes.

En cette circonstance, Blake déclara:

"Mon honorable ami, en certaines occasions, a été un élément assez turbulents dans les rangs de son parti. Je me rappelle qu'on lui a prêté un rôle assez proéminent dans les évolutions assez extraordinaires accomplies par la chambre No 8, dans le voisinage de cette salle. (Le No 8 était le fumoir des conservateurs). C'est à lui qu'on attribue, non pas la paternité, mais l'application de la phrase "à quat' pattes, canayens" voulant par là faire ressortir la position qu'occupaient ses amis d'alors dans le gouvernement, vis-à-vis de leurs collègues de cette province. C'est à lui qu'on attribue cette résistance, sans doute encouragée par quelqu'un plus élevé que lui, résistance qui a eu pour résultat la soumission du premier ministre qui a dû se mettre à "quat' pattes" devant les canayens et entrer dans la chambre No 8 en passant par les fourches caudines."

* * *

Le mot de Ouimet expliquerait peut-être aujourd'hui bien des choses.



L'ÉLECTRICITÉ
est votre serviteur le moins coûteux

...elle peut vous rafraîchir, cuisiner pour vous, vous procurer de l'eau chaude ou des cubes de glace, exécuter votre repassage, brûnir vos rôties et faire votre café!

Ne vous privez pas des avantages de l'électricité—le serviteur le moins coûteux. Vous pouvez rendre votre été plus agréable, par la réfrigération électrique, la cuisson par l'électricité, des ventilateurs électriques, un chauffe-eau électrique et les nombreux petits appareils qui contribuent à alléger les besognes ménagères. Pendant cette semaine, nous nous spécialisons en une offre de fers à repasser électriques modernes, de grille-pain électriques et de cafetières électriques. Vous pouvez les acheter tous trois, moyennant un petit paiement comptant.



La rôtie sort dès qu'elle est cuite—comme vous la préférez.



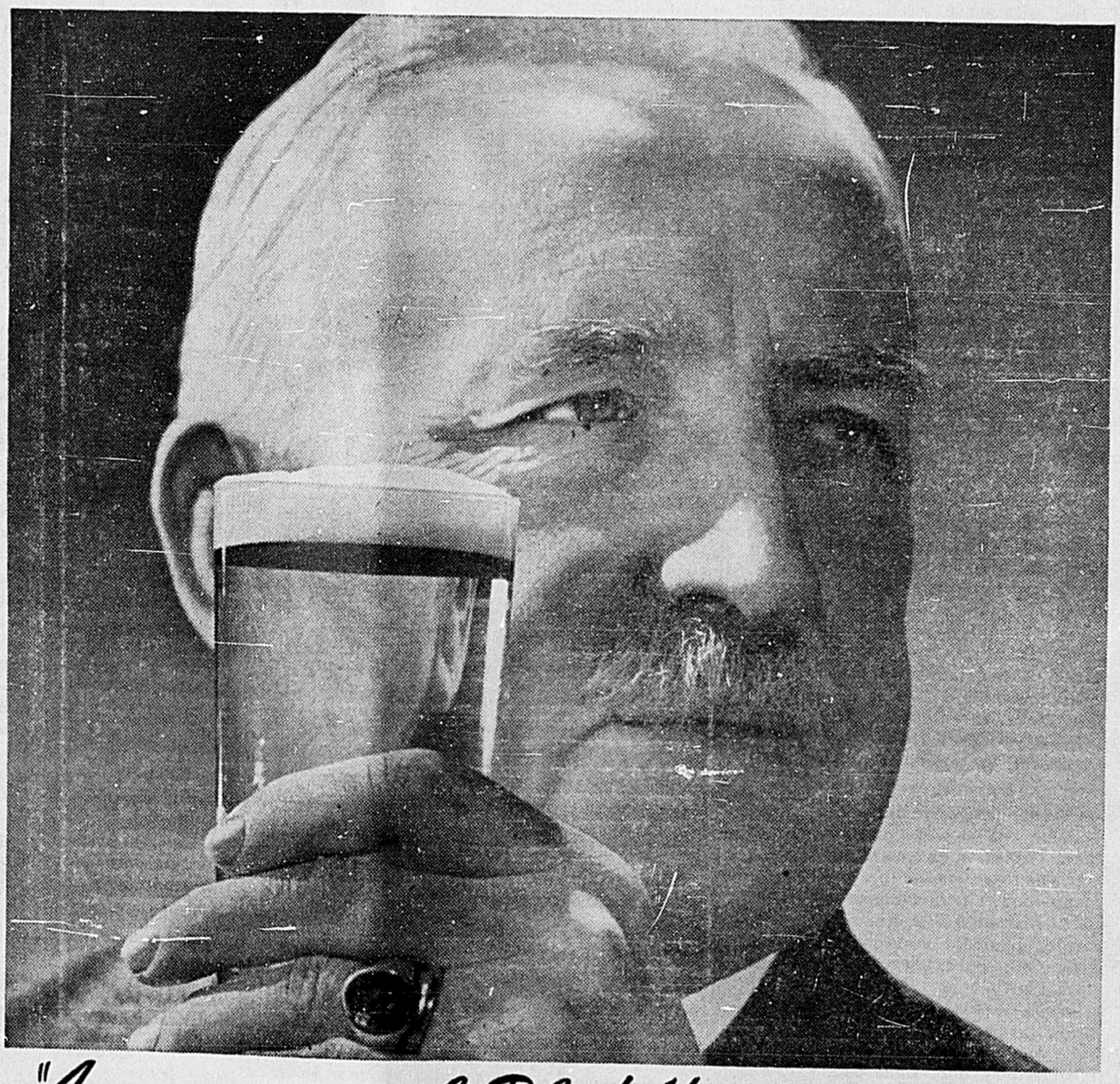
Avec une cafetière Silex, vous pouvez avoir du café délicieux tous les jours.



Epargnez les tissus et le travail par un fer à repasser automatique qui ne se surchauffe jamais.

SOUTHERN CANADA POWER COMPANY LIMITED

"Appartenant à ceux qu'elle sert"



"Avez-vous essayé la Black Horse ces jours-ci?"

• Ne manquez pas de le faire aujourd'hui même. Buvez un verre de rafraîchissante Bière Black Horse. Remarquez comme elle est limpide, DOUCE et MOELLEUSE au goût. Aujourd'hui, plus que jamais, les gens bien préfèrent et boivent cette bière, la meilleure au Canada. Pourquoi ne pas téléphoner immédiatement pour faire venir de la Black Horse? LA BRASSERIE DAWES BLACK HORSE, MONTRÉAL



BLACK HORSE Moelleuse

LA MEILLEURE BIÈRE DU CANADA

LA BRASSERIE DAWES BLACK HORSE, MONTRÉAL

CANADIEN NATIONAL
Excursions

ALLER et RETOUR de ST-HYACINTHE A

MONTREAL $1.00
QUEBEC $3.25

SAM. 10 août, par les trains ordinaires. Billets NON VALABLES sur train No 3 de 5.50 a.m. ni No 1 de 4.45 p.m. (H.S.)

Dim. 11 août, par les trains ordinaires du matin (là où ils circulent)

RTOUR par les trains ordinaires jusqu'au LUNDI, 12 AOUT,
Réductions proportionnelles de plusieurs autres endroits
Voitures ordinaires. Pour renseignements, consultez
E. O. PICARD, 33, rue Laframboise, St-Hyacinthe. Tél. 354

PETITES ANNONCES

A VENDRE plusieurs propriétés et terrains situés dans le Bourg Joli. Conditions faciles. Peu comptant exigé. S'adresser à rue Laframboise.

POUR VOS FOURRURES et réparations, vous obtiendrez satisfaction et meilleure garantie en confiant à Mme J. Laflamme, tailleur et manufacturière de fourrures, Mme J. Laflamme, 47, rue St-François, Tél. 1217W, Place du Marché. C'est un achat sensé que d'acheter directement du manufacturier.

A VENDRE, lustres électriques (fixtures), pour salon, salle à dîner, passages, etc. En excellent état. Bon marché. S'adresser au *Courrier*.

De $5.00 à $12.00
Vous pouvez acheter un très Bon "Poêle" usagé au magasin BELANGER En face de la Station de Police

LAVEUSES ELECTRIQUES $1.00 spécial. Inspection et lubrification. Changement d'huile. C'est le meilleur temps de faire examiner votre laveuse. Travail garanti. Succursale Beatty Bros., 257, rue Cascades, Saint-Hyacinthe, Tél. 92

A VENDRE, 2 terrains 150 x 2 coins des rues Laframboise et Talcotte, à bonnes conditions. S'adresser à Lucien Lagassé, rue Concorde.

J.-A. VINCENT
251 Cascades Tél. 484
Tapisserie, peinture, vitre, etc. — Ferronnerie générale — Réparation et aiguisage de scies, sciseaux, couteaux, moulins à gazon; aussi pièces de rechange pour toutes les marques. — Fermoirs de portes — Représentant des fameuses peintures et émails KYANIZE — Spécialiste en serrures d'auto — Clefs de toutes sortes.

ECHANGE.— Je désire échanger ma propriété située à Saint-Ours pour une ferme près de la ville de Saint-Hyacinthe. S'adresser à Napo Larivière, Saint-Ours-sur-Richelieu, P.Q.

A LOUER, logement moderne. Système de chauffage installé. Avec jardin et verger. S'adresser à 60, rue St-Louis, St-Joseph, Tél. 72m.

BATISSE à vendre, pour démolition, située à 51, rue Girouard. Bâtisse de 75 pds x 20, 3 étages, toiture en tôle ondulée; 52 fenêtres. Doit être démolie au plus tôt. Prix raisonnable à prompt acheteur. S'ad. A Denault, 95, rue Girouard, Saint-Hyacinthe.

MEUBLES réparés et meubles faits sur commande. Bourrure. *Fixtures* de magasins. Polissage des meubles de luxe. *Travail garanti.* S'ad. à A. Denault, *rue Aristide*, village Casavant.

—:-o-:—

VIENT de PARAÎTRE

Notre dimanche chrétien, par S. Exc. Mgr Forget, évêque de Saint-Jean-de-Québec.

Le 21 avril dernier, on donnait lecture, dans toutes les églises du diocèse de Saint-Jean, de la belle Lettre pastorale que venait de publier S. E. Mgr Forget. Elle traitait d'une question des plus actuelles et des plus importantes: le dimanche chrétien.

La première partie expose le précepte dominical, la deuxième ses bienfaits, la troisième les devoirs qu'il impose, la quatrième le problème des loisirs qui s'y rattache.

Riche en matière, comme on le voit, et d'un caractère éminemment pratique. Dans la dernière partie, par exemple, Son Excellence aborde la question des boissons alcooliques, de la danse, du cinéma, de la radio, etc.

Il a semblé à plusieurs qu'il fallait diffuser le plus possible ce remarquable document, le mettre à la portée de tous. Aussi, avec l'aimable autorisation de Mgr l'évêque de Saint-Jean, l'Ecole Sociale Populaire vient de le publier dans la collection de ses brochures mensuelles. On ne saurait trop en recommander la lecture. Cette brochure de 32 pages se vend 15 sous l'exemplaire, à *l'Action paroissiale*, 4260, rue Bordeaux, Montréal.

—:-o-:—

NETTOYAGE de L'ALUMINIUM

Les objets en aluminium se nettoient à l'eau très chaude et on leur rend l'éclat du neuf en les trempant quelques instants dans une solution très chaude de chlorhydrate d'ammoniaque. (60 gr. de sel par litre d'eau).

Nous avons formé une Union nationale au-dessus des partis politiques, parce que nous avions les mains nettes et que nous entendons les garder nettes.
Maurice Duplessis

LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

"Nous sommes divisés parce que nous avons hérité des qualifications de *rouges* et de *bleus*..... Cessons nos luttes fratricides; unissons-nous!"
Honoré Mercier

88e ANNEE No. 24 — NOS INSTITUTIONS – NOTRE LANGUE – NOS LOIS — VENDREDI 2 AOUT 1940

LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE
FONDÉ EN 1853

Rédacteur en chef Harry Bernard

Le *Courrier de Saint-Hyacinthe* est publié et imprimé par la Compagnie d'Imprimerie et de Comptabilité de Saint-Hyacinthe, (Limitée), aux nos 68-70, rue Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe.

ABONNEMENT

Canada, $1.50 Etats-Unis, $2.00

VENDREDI 2 AOUT 1940

On taxe le blé

Le gouvernement de M. King impose une taxe sur le blé, et par conséquent sur le pain.— Une augmentation du prix du pain est à prévoir.— Le pain n'est pourtant pas un objet de luxe.— Les députés moutons du bloc libéral du Québec ont laissé passer la taxe du blé sans broncher.

Le public n'a pas appris sans stupéfaction que le gouvernement fédéral a pris sur lui d'imposer une taxe sur le blé. Le blé, c'est le pain. Taxer le blé, c'est taxer le pain. L'hon. M. MacKinnon, ministre du Commerce dans le cabinet de M. King, a annoncé le 24 juillet que le prix initial du blé sera le même que l'an dernier, mais qu'une taxe de 15 sous par boisseau sera imposée sur le blé utilisé dans la fabrication de la farine, et autres produits destinés à la consommation domestique." L'impôt, a-t-il été annoncé également, ne donnera pas lieu d'augmenter le prix du pain. C'est ce que l'on dit. Dans la pratique, rien n'est moins sûr. Comment le prix du pain n'augmentera-t-il pas, si le prix de la farine augmente? La nouvelle taxe était à peine portée à la connaissance du public qu'une dépêche d'Edmonton annonçait une augmentation de 70 sous par baril de farine. Ce qui se produit dans l'Ouest se retrouve ailleurs. A Saint-Hyacinthe, les commerçants de grains et farines nous apprennent que le prix de la farine est augmenté ici de 35 sous par sac de 100 livres, soit de 70 sous par baril de 200 livres. Nous avons raison de croire que, d'un bout à l'autre du pays, cette augmentation sera générale. Il est impossible, dans les circonstances, de ne pas prévoir une augmentation du prix du pain. Déjà il en est question ça et là, malgré la déclaration de M. MacKinnon. A Vancouver, pour ne mentionner que cette grande ville, l'Association des Maîtres-Boulangers est à étudier la situation, et son secrétaire, M. Ian Davidson, a déclaré qu'il ne voit pas d'autre issue qu'une augmentation. Il en est de même ailleurs, évidemment.

* * *

Le Canada est en état de guerre. C'est là un fait. Il a besoin de tous les revenus possibles. Un autre fait. Il doit, pour se procurer des revenus, imposer des taxes. C'est là un troisième fait, dont personne ne discute. Aussi, quand le gouvernement impose des taxes sur les objets de luxe, personne ne proteste de façon trop amère. La loi est dure, mais elle est nécessaire. Le public le comprend et l'admet. D'autre part, et à première vue, tout le monde est d'avis que c'est une exagération de taxer le blé, et par suite la farine, le pain. Car le pain est un aliment de nécessité première que tous, riches et pauvres, doivent acheter chaque jour, et dont ils ne peuvent se passer. Indirectement, la nouvelle taxe sur le blé va obérer tous les citoyens du pays, jusqu'au dernier des pauvres. Quand le gouvernement taxa le thé, le café, le tabac et autres denrées de même catégorie, les citoyens apprirent le tout de bon coeur, acceptant la situation de guerre et se rendant compte qu'ils devaient, chacun dans sa sphère, faire leur part de sacrifice pour la cause commune. L'histoire du blé et du pain est différente. Le pain n'est pas aliment de luxe. Ce n'est pas non plus un produit dont on se passe facilement, ou dont l'on peut réduire la consommation. En taxant le blé, et conséquemment le pain, le gouvernement paraît avoir singulièrement abusé des extraordinaires privilèges dont il est aujourd'hui investi.

* * *

Il est à noter qu'aucun député libéral n'a logé de protestation en Chambre contre la taxe nouvelle sur le blé. Entre autres, les députés qui forment le fameux bloc libéral du Québec ont gardé tous ensemble, sur le sujet, un silence plus que prudent. Pas un d'entre eux n'a eu le courage de se lever et de dire au gouvernement que le pain ne doit pas être taxé, ni directement, ni indirectement. Pas un n'a essayé de protester. Pas un n'a suggéré par exemple une autre taxe, susceptible de produire des revenus, à la place de la taxe sur le blé. Ou les députés du bloc libéral avaient reçu ordre de se taire, ou ils n'ont pas aperçu les conséquences de la taxe, ou ils s'en moquent, tout simplement. On se rappelle pourtant leur attitude en 1935, lors de la campagne électorale qui amena la défaite du gouvernement Bennett. Tous les députés moutons d'aujourd'hui, pour ne pas employer de terme violent, s'acharnèrent alors contre M. Bennett parce qu'il avait imposé une taxe sur le sucre. La campagne électorale de 1935, notamment dans la province de Québec, se fit en partie sur cette taxe. Ces mêmes députés qui, hier, se montraient si indignés de la taxe du sucre, ne trouvèrent pas un mot à dire sur la taxe du blé, que l'on appellera bientôt la taxe du pain. Encore une fois, on a ici exemple de la non-efficacité du bloc libéral, de son avachissement, de son inutilité, de sa non-existence pratique. Qui délivrera jamais la province de Québec et le pays du bloc libéral?

Harry BERNARD

M. G. DESMARAIS MEURT A 49 ANS

M. Georges Desmarais est décédé à La Présentation, à neuf milles au nord de Saint-Hyacinthe, à l'âge de 49 ans. Le défunt laisse sa mère, Mme Hedwige Audette-Desmarais; un frère et un demi-frère, MM. Armand Desmarais et Stanislas Duphily; trois soeurs, Mmes Victor Angers, (Germaine); Henriot Pelletier, (Blandine); Léopold Côté, (Rita). Les funérailles ont eu lieu en l'église paroissiale de La Présentation, M. l'abbé Elie Renaud, curé, chantant le service funèbre. Les porteurs étaient MM. Léopold Côté, Laurent et Edgar Desmarais, Omer Girouard, Alfred Audette, Ernest Saint-Germain. Le deuil était conduit par MM. Armand Desmarais et Stanislas Duphily.

CE QUE SERA LA MOBILISATION

EN MARGE DES ÉVÉNEMENTS

UNITE NATIONALE

En marge et à propos de la guerre, les libéraux d'Ottawa n'ont qu'un mot dans la bouche: unité nationale. M. King le premier a mené sa dernière campagne électorale en faisant miroiter, en raison de la gravité de l'heure, la nécessité de l'unité nationale. Celle-ci est mise à toutes les sauces, du moins en paroles. Dans la pratique, il en est autrement. A observer ce qui se passe à Ottawa et dans tous les services de guerre, il semble qu'unité nationale doit être synonyme de libéralisme. A tout propos, il est demandé aux Canadiens, quelle que soit leur allégeance politique, de concerter leurs efforts en vue de l'unité nationale. On sait cependant l'accueil qui a été accordé au désir des conservateurs d'Ottawa d'entrer dans un cabinet d'union. M. King a déclaré que certains chefs conservateurs pourraient faire partie du cabinet, mais à titre consultatif seulement. Il va sans dire que le projet n'a pas eu de suites. Dans tous les milieux, ceux qui ne sont pas franchement libéraux sont ignorés ou mis de côté, en ce qui concerne les choses importantes. Non seulement à Ottawa, mais dans les diverses parties du pays. On aura noté aussi que, malgré les appels à l'unité nationale, les Canadiens français sont traités comme jamais en parents pauvres. Même au Parlement, leur influence semble être considérablement diminuée. Comme le souligne dans sa lettre d'Ottawa notre correspondant Edgar Boutet, MM. Lapointe et Cardin n'ont prononcé à eux deux que trois discours, depuis le commencement de la session. M. Casgrain, lui, a été absolument muet, et l'on chuchote que la députation de Québec, le fameux bloc libéral, a reçu l'ordre d'écouter, de voter et de se taire. Ainsi le veut l'unité nationale de M. King.

LES USINES DE CHICOUTIMI

Les journaux ont annoncé ces derniers jours, à la suite d'un communiqué officiel du gouvernement fédéral, que vingt-trois millions seront dépensés incessamment pour la construction de seize vastes usines où se fera la fabrication du matériel de guerre. Sans vouloir trouver à redire à l'effort de guerre du pays, il est bien permis au profane de trouver que le gouvernement pourrait employer à des fins de guerre nombre d'établissements existants, avant d'en construire de nouveaux, ou tout en en construisant. Pour une, l'*Action catholique* de Québec rappelle que les immenses et solides usines de Chicoutimi ne servent à rien, depuis plusieurs années, et qu'il serait facile d'y loger des industries de guerre, d'autant plus qu'elles se trouvent sises près d'un port de mer en eau profonde. *Est-il vraiment démontré*, demande le confrère, *que ces usines, solides comme le roc, et dont l'une servait précisément à la construction mécanique, ne peuvent nullement s'adapter à la fabrication du matériel de guerre?* Il est certain que la possibilité d'utiliser les usines de Chicoutimi doit être envisagée par nos gouvernants, à une époque où les gouvernants eux-mêmes demandent à la population de ne rien gaspiller des ressources du pays, au moment où ces mêmes gouvernants engagent les citoyens à pratiquer en tous lieux, et dans tous les domaines, l'économie la plus stricte. En marge de l'affaire, l'*Action catholique* conclut: *Cette obstination à tenir improductif un aussi considérable capital canadien-français, commence à intriguer tous ceux qui n'ont pas la vocation d'avaler des couloeuvres éternellement.*

CEUX QU'ON MEPRISE

Depuis plusieurs mois déjà, *La Survivance* d'Edmonton, (Alberta), fait campagne pour obtenir de la Société Radio-Canada des programmes radiophoniques d'expression française, pour le bénéfice des Canadiens français de l'Ouest canadien. A date, tous ses efforts ont été vains. Les divers groupements et associations de l'ouest canadien-français se sont unis au journal pour réclamer, mais rien n'a été obtenu. Ces messieurs de Radio-Canada font simplement la sourde oreille. Ils se soucient de nos compatriotes du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta, comme de leur première chemise. De temps à autre, l'un ou l'autre des fonctionnaires de la Société se donne la peine d'écrire une lettre où il exprime aux intéressés ses regrets, ajoutant que le manque d'argent empêche de donner droit aux réclamations de l'Ouest. Entre temps, *La Survivance* signale que Radio-Canada n'a cessé de faire des efforts considérables pour donner satisfaction à la minorité anglo-saxonne des Cantons de l'Est. Depuis six ans, elle a loué à leur intention le poste émetteur de Laprairie, et elle inaugure maintenant à la même intention le nouveau poste de Marieville. En d'autres termes la Société, qui n'a pas d'argent pour les Canadiens franaçis de l'Ouest, semble être fort pourvue d'argent, quand il s'agit des citoyens de langue anglaise des Cantons de l'Est. A première vue, il semble que *La Survivance* a raison de s'indigner, ce qu'elle se garde bien d'ailleurs de se priver. Dans le domaine radiophonique comme dans tant d'autres, les Canadiens français seront-ils toujours traités en parents pauvres, en gens que l'on ignore ou méprise?

H.B.

L'hon. M. Gardiner dit quelles formes prendra la mobilisation au Canada

LA DERNIERE PHASE DE LA GUERRE, DIT LE COLONEL RALSTON, SERA OFFENSIVE.— ET IL AJOUTE: "ALORS, TOUTES NOS UNITES DE DEFENSE SERONT APPELEES A SERVIR SUR TOUS LES THEATRES DE LA GUERRE OUTRE-MER, EN COOPERATION AVEC LES AUTRES EFFECTIFS DE L'ARMEE IMPERIALE."

LES PREMIÈRES CLASSES APPELÉES

OTTAWA, 30.— En douze mois le Canada pourrait lever une armée d'un million d'hommes en vertu de la loi de mobilisation et leur enseigner les premiers rudiments d'instruction militaire en vertu d'un plan d'entraînement obligatoire en rotation de 30 jours pour tous les célibataires canadiens âgés de 18 à 44 ans. C'est ce qu'a annoncé formellement à la Chambre des Communes l'hon. J.-G. Gardiner. Le ministre des services de guerre, complétant les déclarations du premier ministre Mackenzie King ainsi que des honorables J.-L. Ralston et C.-G. Power, ministres de la Défense et de l'Aviation, a énuméré les classes que l'on exemptera du service militaire. Il mentionna les membres du clergé de toutes catégories. Il exprima aussi l'opinion que l'appel aux camps des classes de célibataires de 21 à 45 ans suffirait peut-être aux besoins de l'armée d'ici le 1er octobre 1941. Il est également possible que le Canada ne soit obligé d'élever dans les rangs des célibataires de 18 à 44 ans qui se chiffrent au total à 1,189,00 seulement un demi-million d'hommes. (D'ailleurs d'après les chiffres donnés par le ministre de la Défense lui-même, le Canada ne mobiliserait durant l'année — d'octobre 1940 à octobre 1941 — que 30,000 hommes par mois, soit 360,000 hommes). Mais les imprévus de la guerre européenne, notamment l'offensive britannique sur le continent européen — prédite hier soir, par le colonel Ralston, quand il disait: "la dernière phase de la guerre sera de nature offensive. Alors toutes nos unités de défense seront appelées à servir sur tous les théâtres de la guerre outre-mer en coopération avec les autres effectifs de l'armée impériale. Cette guerre doit être gagnée et l'on ne peut gagner une guerre uniquement par des mesures défensives", — obligeront peut-être de mettre à l'entraînement de 60,000 à 100,000 hommes par mois. D'ailleurs le premier ministre a déjà déclaré à maintes reprises au parleemnt qu'avec la présente tournure dans le conflit anglo-allemand le Canada ne pouvait dresser de militaires définitifs que pour un très court laps de temps à l'avance.

Avant de mobiliser une classe ou l'autre des célibataires de 18 à 44 ans, ou encore de 21 à 35 ans, ou enfin de 21 à 45 ans, le gouvernement leur donnera un avis préalable afin de leur permettre de mettre ordre à leurs affaires avant de prendre la route du camp. C'est ce que précisa encore M. Gardiner.

Voici sur le sujet les remarques du ministre des services de guerre:

Aussitôt que possible après avoir déterminé les classes d'âges qui seront appelées pour répondre à la première demande du ministère de la défense nationale, une proclamation sera publiée, avertissant toutes les personnes qui se trouvent dans ces âges, commençant avec la classe de 21 ans, qu'elles seront appelées pour le service au bout d'un certain temps désigné.

"Cet avertissement a pour but de donner à ces personnes le temps d'arranger leurs affaires.

"Tout homme célibataire, reconnu apte au point de vue médical et entre les âges de 21 et 45 ans au Canada, peut être contraint de se soumettre à l'entraînement militaire au cours d'une année.

"Il est possible qu'il suffira pour les besoins de la défense nationale d'appeler les célibataires âgés de 21 à 35 ans et que l'on ne soit pas obligé d'aller plus loin la première année.

Cette circonstance dépendra du résultat de l'enregistrement national et du nombre d'hommes que le ministère de la défense nationale pourra entraîner pendant l'année. Les seules personnes exemptées de cet appel sont les suivantes:

(A) Les juges de tribunaux supérieurs, de district ou de comté;

(B) Les ecclésiastiques réguliers ou les ministres des sectes religieuses, les membres du clergé et les ordres religieux;

(C) Les membres de forces de terre, de mer ou de l'air du Canada, en service actif;

(D) Ceux d'après l'opinion du ministre de la défense nationale, qui ont déjà reçu un entraînement militaire, pendant les douze mois qui précèdent, au monis équivalent à celui que devront suivre les hommes appelés sous ces règlements;

(E) Les membres de la gendarmerie royale canadienne ou des forces de la police provinciale;

(F) Les membres des forces de police et les brigades de pompiers permanemment employées dans toute ville incorporée;

Les gardiens et les fonctionnaires des pénitenciers, prisons, asiles d'aliénés, maison de santé.

"Par un arrêté en conseil adopté en 1873, certains privilèges concernant le service militaire ont été accordés à un secte de personnes appelées Mennonites et par un arrêté en conseil adopté en 1898 certains privilèges concernant le service militaire ont été accordés à une secte de personnes appelées Doukobors.

"Le gouvernement se propose de reconnaître ces arrêtés en conseil et il sera pourvu un moyen de traiter avec les personnes qui prétendent avoir le droit de bénéficier de ces arrêtés en conseil, et avis en sera donné.

"Tout employeur du travail dans le district placé sous la juridiction de la commission sera requis de fournir à la commission une liste de tous les employés célibataires mâles entre les âges de 21 à 45 ans.

"Toute industrie aura le droit de soumettre un plan pour l'appel et l'entraînement militaire de tous ses employés célibataires mâles entre les âges de 21 à 45 ans.

"Le plan soumis doit pourvoir à l'entraînement de tous ces employés pendant l'année, mais il peut être arrangé par les industries de façon à ce que tous ceux qui doivent être entraînés le soient d'une façon qui contrarie le moins possible la conduite des affaires et de l'industrie. Les hommes devant être appelés seront divisés en groupes égaux, de sorte que le même nombre d'hommes se présentera pour l'entraînement à chaque appel.

"En recevant ce plan l'enregistreur du district le soumettra àla commission et la commission fixera une date pour l'audience et entendra un représentant de l'industrie soumettre le plan, et la commission aura le droit de l'approuver, de le rejeter ou de le modifier.

"Après que le plan aura été approuvé soit sous la forme soumise ou modifiée, alors les hommes dont la liste est donnée seront appelés de la façon prescrite.

"Le ministère des services nationaux de la guerre soumettra à la Commission dans chaque district militaire, une liste des principales industries saisonnières dans le district placé sous la juridiction de cette commission, et les périodes pendant lesquelles il ne serait pas opportun d'appeler pour l'entraînement des hommes engagés dans ces industries, et ce sera la tâche de la commission d'arranger l'appel des hommes se trouvant sous sa juridiction de façon à nuire le moins possible aux affaires de cette industrie saisonnière.

"En ce qui concerne un étudiant d'université ou de collège reconnu, la commission aura également le droit d'ajourner son appel jusqu'à la fin de l'année scolaire, à condition que le collège ou l'université ait, dans l'institution, un système d'entraînement militaire obligatoire.

Au ministère des services nationaux de la guerre incombe la responsabilité de faire faire l'examen médical de tous les hommes appelés pour l'entraînement et de s'arranger pour faire poster des médecins qualifiés à des points stratégiques du district placé sous la juridiction de la commission, et d'accès commode pour ceux qui doivent être appelés.

Tous les hommes appelés devront passer le même genre d'examen qu'ils devraient passer s'ils offraient volontairement leurs services dans la milice non permanente.

Les examinateurs médicaux placeront tous les hommes examinés dans les catégories médicales auxquelles ils appartiennent conformément à la pratique du ministère de la Défense nationale. On se propose d'appeler tous les hommes de la catégorie C ! et des catégories supérieures dans les classes appelées de temps à autre.

Après cahque appel, l'homme appelé recevra un avis par écrit lui indiquant où il doit se remettre à l'examen médical et où il doit aller pour sa période d'entraînement militaire.

Cet homme sera donc examiné en premier lieu. S'il est rejeté comme inapte au point de vue médical, alors on le renvoiera chez lui et ce fait sera noté sur son dossier. S'il est déclaré apte au point de vue médical, il se rendra au point où il doit être entraîné.

Ces hommes recevront un billet de transport jusqu'à l'endroit où le médecin doit faire l'examen médical et jusqu'au camp d'entraînement.

Tous les examens médicaux seront sujets à être revus par la division médicale du ministère de la Défense nationale."

—:-o-:—

LA R.S. GOUDREAU MEURT A 56 ANS

La R.S. Elizabeth Goudreau, dite Soeur Justine Goudreau, des RR. SS. de la Charité de Saint-Hyacinthe, est décédée vendredi dernier à l'Hôtel-Dieu de cette ville, à l'âge de 56 ans, après 37 ans de vie religieuse. La défunte était originaire de Manchester, N.H., fille de Philippe Goudreau et de Marie Goudreau. Les funérailles ont eu lieu lundi, dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu, M. l'abbé Lavallée, aumônier de l'institution, chantant le service funèbre. On remarquait au choeur MM. les abbés de la Retraite Saint-Antoine; MM. les abbés Eucher Martel, curé du Précieux-Sang de La Providence; Bernard Fontaine et Nazaire Benoît,

DANS NOS THÉÂTRES

THEATRE CORONA

Il y a longtemps que le public réclamait la reprise de l'adaptation cinématographique de l'oeuvre immortelle d'Alexandre Dumas, "Les Trois Mousquetaires". Voilà qui est fait et les deux films qui forment cette adaptation seront montrés au même spectacle qui durera plus de 4 heures. C'est là une occasion unique qu'il ne faut pas laisser passer car elle ne se présentera probablement plus.

Dans le premier film intitulé "Les Trois Mousquetaires" nous suivons les aventures des mousquetaires du roi et plus particulièrement du chevalier d'Artagnan qui par amour pour la belle Constance Bonacieux fera tout en son pouvoir pour sauver et venir en aide à la Reine de France, contre qui s'est dressé le Cardinal de Richelieu et qui fait tout pour la perdre aux yeux du Roi. D'Artagnan ira même en Angleterre afin d'y chercher les ferrêts de diamant que la Reine a donnés au Duc de Buckingham. Le film n'est qu'une suite de chevauchées héroïques et de duels. C'est un film de cape et d'épée comme les aiment tant les foules.

Dans le second film "Milady" nous assistons au *châtiment* de l'espionne Milady et Winter, et de la suite des amours de d'Artagnan avec Constance. Tout comme le premier film, celui-ci est bourré d'action.

Les interprètes qui animent cette grande fresque sont tous excellents et on doit mentionner Aimé Simon Girard, Harry Baur, Blanche Montel, Edith Méra. Samson Fainsilber, Henri Rollan, Paul Coline et plus de 100 autres artistes sans parler des milliers et des milliers de figurants.

* * *

Mercredi, 7 août, en soirée à 9 hres précises, une seule représentation.

E.-A. Vinet, ses artistes, son théâtre présentent "Sur la Tombe de sa Mère" de A. Talbot. Le plus beau spectacle de l'année. De l'amour, des pleurs, du rire. La célèbre pièce qui a eu un retentissant succès partout où elle fut montrée.

LES TROIS MOUSQUETAIRES AU CORONA



Depuis longtemps le public réclamait le remise à l'affiche de l'adaptation cinématographique du roman de Alexandre Dumas, "Les Trois Mousquetaires". Les deux films qui forment cette adaptation prendront l'affiche samedi au Corona et sur la photo ci-dessus on reconnaît Edith Méra et Blanche Montel dans une scène de ce film.

Ne manquez pas l'occasion de venir la voir, mercredi soir, 7 août. On peut s'attendre à l'avance qu'avec une distribution tels que Mme Laviolette, Suzanne Delorme, MM. Louis Préville, Victor Pagé, W. Boissonnière et Charles Rivard qui ont mis tous leurs talents d'artistes feront comme partout ailleurs un autre succès au Corona.

La direction artistique a été confiée à M. Louis Préville et il s'y connaît. L'on verra en plus, comme attraction spéciale, la jolie Murielle Millard, du programme Lowney au Poste CKAC. La plus populaire chanteuse des scènes montréalaises, qui se fera entendre dans un répertoire spécialement choisi. N'oubliez pas la date, mercredi, 7 août, en soirée à 9 hres précises. Les billets sont actuellement en vente à la Pharmacie Brodeur. Les billets s'enlèvent rapidement. Vous regretterez sûrement d'avoir manqué ce spectacle.

Pour jeudi et vendredi, 8 et 9 août, 2 jours seulement. La direction présentera un autre programme, trois beaux films à l'affiche. Le grand artiste français Sacha Guitry nous revient dans un autre superbe film "Rendez-vous Champs-Elysées" avec Larquez, Jules Berry et Micheline Cheirel, comme second film la jolie Marie Bell dans "Fédora". Enfin un troisième film mettant en vedette Simone Simon et Jean Pierre Aumont dans "Lac aux Dames". Un excellent programme qui sera goûté de tous les cinéphiles.

Bientôt: La Poune reviendra dans notre salle, surveillez bien les annonces.

———:-o-:———

Sur la tombe de sa mère

Tout est prêt pour le grand spectacle du 7 août, au Théâtre Corona.

Les décors seront proportionnés pour les différents actes.

Au grand public qui aime à voir des émotions, de l'amour, et du rire, nous les invitons à venir, voir cette belle pièce, qui est une leçon pour jeunes filles employées qui doivent se mettre en garde contre la trop grande et trop attentive générosité de certains patrons sans scrupule, et sans honneur pour salir la réputation de toute une famille. Il faut voir Victor Pagé donnant la réplique à M. Boissonnière, dans la scène terrifiante du cabaret de nuit au 4e acte. Ne manquez pas de voir: Sur la tombe de sa Mère, au théâtre. Mlle Murielle Millard sera l'attraction spéciale de la soirée durant l'intermission.

Arracheuses de lin fabriquées ici

Plessisville. — Les cinq premières d'un groupe de 100 arracheuses de lin du type Soonens (nom de l'inventeur et du fabriquant) les premières du genre à être fabriquées au Canada, ont été expédiées récemment à Lucknow, Ontario, sur des wagons-plateformes du Canadien National. Ces instruments ont été manufacturés ici, à Plessisville, P.Q., par la maison Frana dont l'établissement en cet endroit est de date très récente. Cette industrie projette la construction de ses propres usines en bordure des lignes du Canadien National.

Les arracheuses sont destinées à favoriser la culture du lin au Canada et tout particulièrement dans la province de Québec, là où le sol a été jugé propre à *cette culture*. Certains centres américains ont aussi fait l'acquisition de cette merveille de mécanique usinée dans la province de Québec.

L'appareil arrache les tiges et racines et il les dispose sur le sol de façon régulière. Le lin ne peut être ni coupé ni fauché, car ce serait laisser dans le sol 20% de la tige.

———:-o-:———

Nouveau parc au Cap Breton

L'ouverture d'un nouveau parc national dans la région du Cap Breton, le Cap Breton Highlands National Park, ajoute un chaînon de plus à la série ininterrompue de terrains de jeu nationaux qui s'échelonnent maintenant d'un océan à l'autre. Situé au nord de l'île du Cap Breton, le nouveau parc, entouré de falaises et couronné de montagnes, couvre une superficie de 300 milles carrés et il s'étend à travers l'île du Cap Breton du golfe Saint-Laurent à l'océan Atlantique. Les visiteurs du nouveau parc peuvent pratiquer le golf, la pêche, la natation, l'équitation, le canotage et effectuer des randonnées en automobile le long de la route Cabot Trail. Ils peuvent atteindre le nouveau parc par les embranchements Inverness et Sydney du Canadien National.

———:-o-:———

Vient de paraître

Abus de confiance, par France Simon.

Alors qu'on parle tant de séparatisme, de pancanadianisme, d'union nationale, etc., mademoiselle France Simon nous offre un ouvrage qui vraiment, arrive à son heure.

L'auteur est encore une enfant, puisqu'elle n'a que seize ans; mais elle possède pour son âge, beaucoup d'imagination, un vocabulaire que lui envieront bien des adultes, un joli style, et surtout la faculté d'observation et d'analyse, indispensable au romancier.

L'héroïne de son volume, Hélène de Larzac, gâtée par la fortune, et jusque là, privilégiée de la vie, professe pour les Anglais une haine profonde qu'essaie de combattre son ami d'enfance, Gaétan Duval. Elle les rend responsables de tous les péchés d'Israel, et particulièrement de la mort prématurée de son père, et de sa ruine qui la force à chercher du travail à Montréal. En dépit de ses difficultés financières, elle repousse avec indignation la demande en mariage d'un jeune Anglais de ses connaissances, et pour des raisons d'honneur, elle se verra dans l'obligation de refuser l'amour de celui qu'elle aime éperdûment.

A la veille de manquer de rsesources et de courage, Hélène trouve enfin une situation dans l'un des grands magasins à rayons de la métropole. Il lui répugne de travailler à enrichir des Juifs, mais elle n'a pas le choix. Une vieille dame s'intéresse à elle et la protège jusqu'à ce qu'elle retrouve l'homme qu'elle chérit et qui l'épouse. Alors, elle connaît de nouveau le bonheur et la joie.

Un roman qui intéressera tous les jeunes gens et jeunes filles, et même certains "plus de 30 ans" qui se plaisent à des récits charmants.

En vente dans toutes les bonnes librairies. Prix: $0.75.

CORONA

- Programme se terminant le 6 AOUT -

4 heures DE SPECTACLE — Le spectacle COMPLET qui s'imposait!

1er film "LES TROIS MOUSQUETAIRES" D'ALEXANDRE DUMAS

1er film "LES FERRETS DE LA REINE"

2e film "MILADY"

avec AIMÉ-SIMON GIRARD, BLANCHE MONTEL-HARRY BAUR, ET 100 ARTISTES

PRODUCTION DIAMANT-BERGER.

MERCREDI, 7 août en soirée — Une seule représentation à 9 hres précises

E. A. VINET - SES ARTISTES - SON THEATRE Présentent

"SUR LA TOMBE de SA MÈRE"

Le plus beau spectacle de l'année

Attraction Spéciale La jolie MURIELLE MILLARD du programme Lowney au Poste C. K. A. C.

La plus populaire chanteuse des succès Montréalais

PRIX : Orchestre : 50c - Balcon : 30c TAXE incluse

Billets en vente à la Pharmacie BRODEUR

Jeu. - Ven. - 8 et 9 août - 2 jours seulemen

SACHA GUITRY dans 'Rendez-vous Champs-Élysées'

MARIE BELL dans "FEDORA"

SIMONE SIMON dans "Lac aux Dames"



PARTOUT! on fait l'éloge de cette lager supérieure, de ce breuvage léger qui apaise si agréablement la soif, de cet apéritif sec incomparable.

LA LAGER Frontenac 'Bleue'

Un Breuvage SEC et LEGER

D-1

THÉÂTRE MASKA

Aujourd'hui et samedi, 2 et 3 août - Matinée SAMEDI



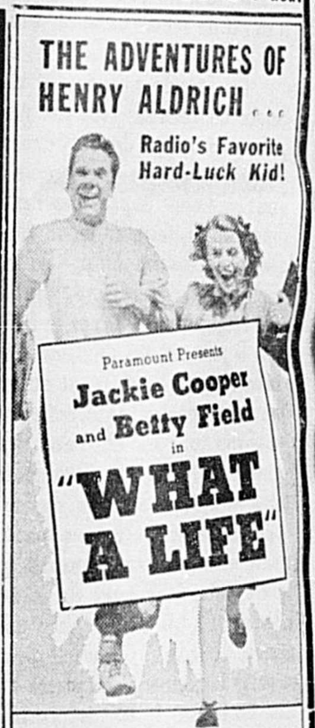


En programme double avec

Roy Rogers dans "Days of Jesse James"

Programme se terminant lundi, 5 août - Matinée le 4 août

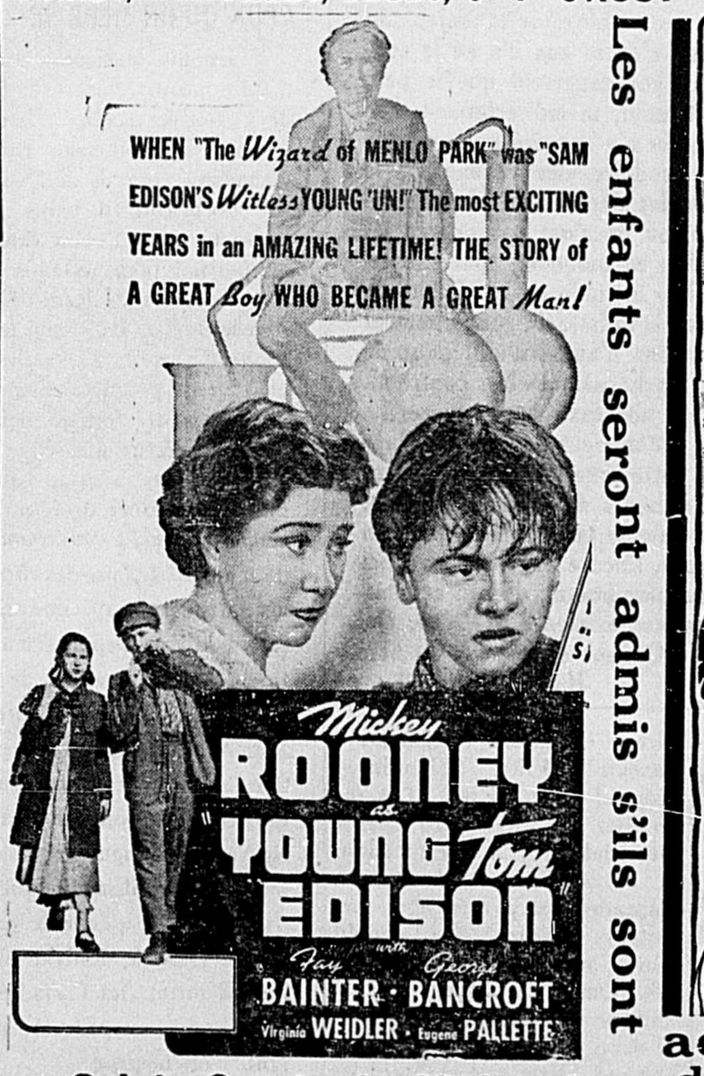




Série Le Crime ne paie pas "Think First"

AUTRES SUJETS COURTS

MARDI, MERCREDI, JEUDI, 6 - 7 - 8 AOUT - Matinée mercredi



Les enfants seront admis s'ils sont accompagnés de leurs parents



Sujets Courts de Choix

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE RÉGIONALE DE SAINT-HYACINTHE

SAINT-DENIS-SUR-RICHELIEU, 1900 - 1940

Macadamisage des principales rues du village

Il est résolu, le 9 décembre 1918, qu'un règlement soit passé le 23 janvier 1919, décrétant le macadamisage des rues St-Denis, Yamaska, une partie des rues du Lion et Ste-Catherine. Pour macadamiser ces rues, un emprûnt de $12,000 est demandé au ministère de la voirie, ou la somme que ce dernier jugera nécessaire. Après l'adoption du règlement, le 23 janvier 1919, le maire Louis Courtemanche et le secrétaire-trésorier, Ephrem Chaput, sont autorisés à signer 41 coupons pour l'acquit des intérêts à 3% sur la somme prêtée par le ministère de la voirie. Le 2 juin 1919, le conseil s'engage à payer le transport de l'outillage loué par le gouvernement et à payer pour cet outillage un loyer de $225 pour chaque mille de macadam de 16 pieds de largeur, $200 pour chaque mille de 14 pieds, $185 pour chaque mille de 13 pieds, $170 pour chaque mille de 12 pieds de largeur construit avec le dit outillage.

Le règlement No 52 est adopté, le 16 juillet 1919, pour le macadamisage des rues citées ci-dessus, conformément aux devis préparés et signés par A. Paradis et Aliex. Fraser, ingénieurs du ministère de la voirie. Ces travaux devront être exécutés sous la direction de Louis Courtemanche, surveillant nommé par le conseil. Le 4 août 1919, Ovila Charron remplace ce dernier, il est autorisé à faire l'achat de la pierre du macadam au prix de $10 par tonne de 32000 livres. Pour la pesée, on décide d'acheter une balance d'une capacité de cinq tonnes. Le macadam devait être fait à l'eau, mais le 17 mai 1920, le conseil décide de le faire au bitume et il en fait la demande au ministère de la voirie.

Le transport du rouleau à vapeur, son odyssée de la gare de Saint-Hilaire à Saint-Denis, ne se fit pas sans peines, sans incidents. Il arriva que, le 11 juin 1920, Avelain Archambault, Adolphe Beauregard et Alfred Archambault réclamèrent des dommages de la municipalité du village pour incendies causés par le rouleau à vapeur. $774 furent allouées à Avelain Archambault pour dommages à ses bâtiments, $100 à Alfred Archambault pour effets brûlés dans les bâtisses d'Adolphe Beauregard, tels que voitures, bois de service, etc. Une somme de $475 est offerte et refusée par Adolphe Beauregard pour les dommages causés à ses bâtisses. Sur ce refus, le conseil s'en rapporte à la décision de la cour de justice. Le 3 janvier 1921, en règlement de l'action, le conseil envoie à son avocat Louis Lussier la somme de $543.

Pour la confection du macadam, le conseil décide, le 5 juillet 1920, de faire des emprûnts à la banque d'Hochelaga jusqu'à concurrence de $25,000.

Quant au prix de la pierre, on décide de l'augmenter et de la payer $15 la tonne; le conseil, le 6 décembre, statue que ceux qui ont accepté de la vendre $10 la tonne devront en livrer 10 tonnes à ce prix et que, pour la balance de leur contrat, ils recevront $15; que s'ils ne charroient pas leur pierre dans un délai de huit jours, des procédures judiciaires seront prises pour les y contraindre. Le 17 décembre 1920, le conseil décide de prendre des procéduers contre les contractants récalcitrants et abroge sa résolution, accordant $15 la tonne pour le surplus des 10 tonnes.

Le 3 janvier 1921, François Archambault succède au maire Louis Courtemanche, et le 7 février suivant, le conseil l'autorise à acheter la pierre pour terminer le macadamisage des rues.

La municipalité du village n'ayant pas encore reçu d'argent du ministère de la voirie lui demande, le 7 février 1921, l'autorisation de continuer les travaux au printemps et d'emprûnter l'argent nécessaire pour les travaux faits et à faire. Le 2 mai 1921, Joseph Lalancette est nommé par le gouvernement, surveillant des travaux du macadam. Le 8 mai 1921, le conseil prie le député Armand Boisseau, N.P., d'obtenir du gouvernement les fonds nécessaires pour terminer le macadamisage des rues. Des soumissions sont demandées pour le parachèvement du macadam, sujettes à l'approbation du gouvernement. Le 22 juin 1922, le conseil accepte la soumission de $17,413.57 de la compagnie de Construction de chemins de Saint-Ours, déduction faite des travaux exécutés en 1920 et 1921. Le conseil fit ses emprûnts à la banque Provinciale.

Le 7 novembre 1922, le conseil demande au ministère de la voirie de retenir les services de Stephen Gagnon, instructeur, et de Bombardier, rouleur, pour terminer les travaux au printemps prochain.

Le 5 mars 1933, le conseil adresse au ministère de la voirie une demande d'emprûnt pour terminer le macadam. Le 6 avril, il reçoit du ministère une lettre de refus, le 17 avril, il prie le député T.-D. Bouchard de lui obtenir du ministère ce que celui-ci lui refuse, le 1er octobre 1923, le manque de pierre oblige le conseil à discontinuer les travaux.

Le 7 janvier 1924, le conseil fait au ministère de la voirie une demande d'emprûnt pour compléter le macadam des rues du Lion et Ste-Catherine. Une nouvelle demande est faite le 7 juillet 1924, si elle n'est pas agréée, le conseil décide d'aller rencontrer le ministre de la voirie à Montréal. Vu que les travaux doivent se continuer, un instructeur est demandé au ministère de la voirie le 25 juillet 1924.

Le 4 août 1924, le conseil écrit au ministère de la voirie que le loyer chargé pour l'outillage est plus élevé que celui qui est convenu dans le bail passé le 2 juin 1919. Le conseil représente au ministère, le 2 septembre 1924, que le loyer, chargé du 1er au 6 octobre 1923 pour l'outillage No 43, paraît excessif vu que les travaux étaient arrêtés le 1er octobre 1923.

Le 6 octobre 1924, le macadamisage des rues du village paraît enfin terminé, car le conseil fait au gouvernement une dernière réclamation comem suit: "Attendu que le conseil municipal du village Saint-Denis a, le 20 août 1920, passé et adopté un règlement ordonnant le macadamisage au bitume des rues St-Denis, Yamaska, du Lion et Ste-Catherine; attendu que le gouvernement apparaît avoir accepté ce règlement en en préparant les estimés; attendu que chaque année, il a envoyé un instructeur après avoir envoyé l'outillage; attendu que le coût élevé du chemin fait est dû à l'incompétence des instructeurs envoyés par le département de la voirie; attendu que ces instructeurs faisaient le commerce du foin, allaient à la chasse, à la pêche ou couraient les expositions plutôt que de profiter du beau temps pour avancer les travaux des rues; attendu que le transport de l'outillage de Saint-Hilaire à Saint-Denis a coûté à la municipalité la somme de $322.30; pour toutes ces causes, le conseil prie le gouvernement de lui allouer la somme de $2020.57 pour payer les travaux terminés cette année."

Ce n'est pas sans étonnement que nous constatons qu'il ait fallu quatre ans pour opérer la construction de 40 arpents de chemin de 16 pieds et 4 arpents de chemin d'environ 13 pieds. Toutes les tractations citées plus haut et l'incompétence des employés supérieurs envoyés ont produit ce résultat, qui démontre l'incurie du ministère de la voirie et son peu de souci de ménager les intérêts de la municipalité, car au moins un tiers de son argent s'est dépensé en pure perte.

Le gravelage des rues secondaires

Le 1er avril 1935, le conseil fait au gouvernement une demande d'octroi de 50% pour le grevelage de 500 pieds dans chacune des rues suivantes: St-Joseph, Bourdages et du Collège. L'octroi ayant été promis, le conseil décide le gravelage de ces rues. Le 19 août 1935, il passe le règlement No 89, ordonnant le gravelage des rues St-Joesph, Bourdages, les parties non macadamisées de la rue du Lion, la rue du Collège, la rue St-Pierre, de la rue du Lion à la rue du Collège. Le 10 septembre 1935, le conseil ordonne, par le règlement No 90, le gravelage de la rue St-François. Le 22 octobre 1935, le conseil décide de graveler la rue Bourdages, de la rue du Lion à la rue St-Denis.

Au lieu de mettre de la gravelle dans ces rues, l'ingénieur du gouvernement fit étendre une couche de sable mouvant trop épaisse qui ne put se lier. Le 8 février 1938, le conseil demande au gouvernement d'enlever cet excès de sable des rues St-François, Bourdages et St-Joseph et d'y mettre de la bonne gravelle. Le 6 février 1939, nouvelle requête à cet effet.

Le 27 septembre 1939, à la demande du Dr Jean Morin de Saint-Hyacinthe, le ministère de la voirie accorde 50% pour une dépense ne devant pas dépasser la somme de $2500 pour le gravelage des rues Cartier, Nelson, St-Christophe, St-Hubert, St-Pierre, St-Thomas, St-François et St-Charles. Ces travaux, exécutés d'après le règlement No 98, ne devront pas excéder la somme de $3,000.

Le mur de protection en face de l'église

Le 2 juillet 1938, la municipalité du village demande au ministère des travaux publics à Ottawa de construire un mur de protection sur la rive de la rivière Richelieu, vis-à-vis le terrain de la fabrique. La construction de ce mur fut commencé à la fin de l'été 1938. Les travaux furent repris l'année suivante à la veille des élections provinciales du 25 octobre et furent terminés au gel.

Feu au village de Saint-Charles

Les pompiers du village de Saint-Denis sont appelés à Saint-Charles, le 6 juillet 1928, pour un incendie considérable déclaré au village. Lors de l'incendie des dépendances du couvent de Saint-Denis, le 22 août 1926, les pompiers de Saint-Charles avaient aussi répondu à l'appel de Saint-Denis, et ils avaient exigé une rétribution de $150 pour leurs services. Le 6 août 1928, le prix établi par Saint-Charles fut demandé par Saint-Denis, mais le conseil de Saint-Charles se récusat, alléguant que le maire n'avait pas autorisé l'appel des pompiers de Saint-Denis.

Sièges des Conseillers

Après l'érection du village en municipalité il fut décidé de désigner les sièges des conseillers par des numéros, de un à six. Cette décision du conseil fut renouvelée le 4 décembre 1933 et les sièges furent numérotés.

Trottoir de la place du marché

Le 9 mai 1930 il est résolu par le conseil de faire en ciment le trottoir longeant la place du marché, sur la rue St-Denis, ce trottoir devra avoir 42 pouces de largeur et 4 pouces d'épaisseur.

Le pavage des rues, terminé en 1924, avait haussé leur niveau, les trottoirs en plusieurs endroits se trouvèrent trop bas. Le trottoir de la place du marché fut construit en 1930 à la hauteur voulue, ceux des environs furent élevés au niveau des trottoirs de la municipalité.

L'aqueduc

Vers 1885 M. le chanoine Antoine O'donnell, curé de St-Denis fit construire par Ferdinand Fecteau de St-Antoine un petit aqueduc pour fournir l'eau au presbytère, au couvent et à l'hospice St-Louis. L'eau était pompée de la rivière Richelieu par un moulin à vent situé sur le terrain de l'église au côté sud-est de la rue St-Denis vis-à-vis l'ancienne maison du bedeau sise sur le numéro 185 du cadastre. Cet aqueduc disparut après la construction de l'aqueduc du village en 1888.

Au printemps de 1888, Ferdinand Fecteau commença à ses dépens la construction de l'aqueduc actuel du village. A l'aide d'un crédit de deux mille piastres que lui procura M. O'donnell, M. Fecteau fit venir d'Angleterre, par la maison Létourneux de Montréal, des conduites en fonte de 3 et de 4 pouces de diamètre. L'aqueduc de St-Denis fut, après sa construction, relié à l'aqueduc de St-Antoine par un tuyau traversant le Richelieu. L'eau fut d'abord refoulée de St-Antoine à St-Denis, pompée par un moulin à vent, mais l'action de ce moulin était parfois insuffisante, à cause de l'inconstance du vent, M. Fecteau acheta en 1889, de la maison Rondeau de Sorel, un moteur à vapeur de quatre forces pour suppléer à l'insuffisance du moulin à vent. La dépense d'eau augmentant il éleva un autre moulin à vent à St-Denis sur le numéro 216 du cadastre. Il y construisit bientôt un abri pour y mettre un moteur à vapeur auquel il ajouta un moteur à l'huile importé de Norvège.

Ferdinand Fecteau, constructeur de l'aqueduc de St-Denis, était le fils de Azarie Fecteau, cultivateur de St-Antoine. Il commença sa carrière à la carrosserie de Moïse Phaneuf. Pour augmenter ses revenus il entreprit en 1885 la construction de l'aqueduc de St-Basile, faite avec des conduites en épinette rouge. En 1886 il fit en qualité de propriétaire, l'aqueduc de St-Antoine et celui de St-Denis en 1888. Il entreprit l'aqueduc de Varennes en 1889.Il construisit ensuite trois yachts à vapeur dont le dernier, le Ferdinand, avait une longueur de soixante pieds.

Après une vie bien remplie F. Fecteau rendit son âme à Dieu le 8 mai 1924, âgé de 78 ans. Son fils François hérita de ses aqueducs de St-Denis et de St-Antoine.

L'électricité ayant fait son apparition au village de St-Denis, le 11 avril 1924, François Fecteau acquit au cours de l'été un moteur électrique pour l'aqueduc. Le premier réservoir de l'aqueduc était en fer, renfermé dans une tour de bois. Cette tour était située sur la terre du curé dans un endroit qui en 1910 se trouva inclus dans le nouveau cimetière. Cette première cuve en fer, faisant défaut, fut remplacée par une cuve en bois d'une capacité de 30,000 gallons d'eau.

Dr J.-B. RICHARD

CORS enlevés à l'aide d'une solution à L'HUILE DE RICIN

Faites vos adieux aux pansements et aux lames de rasoir. Le nouveau liquide NOXACORN soulage immédiatement et vous débarrasse des cors, callosités et oignons. Six ingrédients, dont l'huile de ricin, entrent dans la composicion de NOXACORN. Usage facile. 35c vous épargnera beaucoup de malaise. Argent remis si vous n'êtes pas débarrassé de vos cors. NOXACORN en vente à la

Pharmacie L.-P. Gaucher
223, RUE CASCADES





NOS CAMPAGNES

STE-HÉLÈNE

En visite récemment chez M. Isidore Rajotte, M. l'abbé Euclide Bouvier, procureur au Séminaire de Mont-Laurier, M. et Mme Laurent Hogue et leurs enfants de Granby, M. et Mme Léo McDermorth de Montréal.

—Chez Mme Adélard Lanoie son fils le R. Père A. Lanoie, s.s.s. curé du Christ-Roi de Shawinigan.

—Chez M. Arthur Lussier, M. et Mme Joseph Lavoie et leurs enfants René et Roland de Montréal, M. et Mme Armand Lussier et leurs enfants ainsi que leur grand'père M. Jos. Tremblay de St-Simon, Mlle A. Lussier de Montréal.

—Chez M. Pierre Savoie leurs enfants, Mlle Laurette de Montréal, M. et Mme Roland Savoie et leurs enfants de Saint-Nazaire, M. et Mme Henri-Paul Savoie et leurs enfants de Saint-Germain leurs neveux M. Jean-Marie Savoie d'Acton Vale, M. Rodolphe Dion et ses filles de Saint-Liboire.

—Chez M. Z. Sawyer: M. René Dionne et Mlles Cécile et Monique Parisien, M. et Mme William Menoche et leurs enfants Wilfrid, Madeleine, Marguerite, Jeannine et Thérèse de Drummondville, M. Wilfrid Sawyer de Ste-Rosalie et M. Albert Lapierre de Limoilou, M. F. Proulx de Lévis.

—M. et Mme P. André Lambert et Mlle Marie-Eveline Sawyer sont allés récemment à Drummondville chez Mlles Monique et Cécile Parisien.

—M. et Mme Philias Trottier et leur enfants ainsi que M. et Mme Adrien Auger et leurs enfants de Montréal passent leurs vacances dans notre village.

———:-o-:———

L'ANGE-GARDIEN

M. et Mme Philibert MacLean, de Holyoke, chez M. Louis Brouillette.

— M. H. Bonneau, de Springfield, chez E. Bonneau.

— Mlle Liliane Rinfret, de l'Université de Montréal, passe ses vacances chez ses parents.

— Le notaire Proulx et Mme Proulx, de St-Jovite, chez M. A. Gauvin.

— M. et Mme Brien Ménard, du Vermont, chez M. Albert Mercure et chez M. Amédée Ménard.

— M. et Mme Armand Larocque sont allés aux Etats-Unis.

— Des visiteurs sont venus des Etats-Unis: chez MM. Pierre Roy, Emile Messier, Ludger Alix, A. Barré, etc, etc.

— Chez M. et Mme Albert Mercure, M. Anthime Arès et M. et Mme Fontaine, de Rougemont.

— Mlles Gisèle et Lorraine Payette chez M. Pierrre Casgrain.

— M. et Mme Amédée Brodeur de Farnham, chez M. Z. Bertrand.

— Mme Hector Lajoie est à l'Hôpital Général de Montréal pour traitement et opération.

— M. le chanoine Alarie de Montréal, est venu donner un sermon sur la Colonisation et le retour à la terre.

— MM. et Mme Alfred Malo, Mme P. Casgrain et Mlles A. Casgrain, Lorraine et Gisèle Paquette à Saint-Hyacinthe.

— M. J.-Bte Viens et sa famille et M. Albert Mercure sont allés à Waterloo.

— La fabrique est à inaugurer un terrain de stationnement près de l'église.

SAINT-THÉODORE

— M. et Mme Dosithée Guérin de Farnham, sont venus chez Mlle A. Guérin.

— De passage aux chutes Montmorency, à Québec et Ste-Anne de Beaupré, récemment: M. et Mme Oscar Lalime et leur fille Dorothée, de cette paroisse; ainsi que M. et Mme W.H. Norcross, de Longueuil, M. et Mme M. Lutcliffe, de New-York.

— M. et Mme Emmanuel Lépine, d'Upton, sont venus chez M. A. Brouillette.

— M. et Mme Antonin Picard, de Montréal, ont visité dernièrement leurs nombreux parents de St-Théodore.

— M. et Mme Omer Dion, de Waterloo, de passage ch ez M. Omer Leduc.

— Mme L. Gauthier, de Montréal, en visite chez son frère, M. Welley Fontaine.

— M. Henri Vincent et ses enfants Anita, Germaine, André et Fernand, de l'Epiphanie, étaient dernièrement de passage chez M. Méril Vincent.

— De passage chez M. Octave Beauch esne dernièrement: Mme Rose Dumais et sa fille Mlle B. Dumais, de Sanford, Me.

— Chez M. Alfred Benoit récemment, M. et Mme Olivier Benoît, de Haverhill, Mass.

— MM. Roland Lussier et J.-Côme Gauthier, d'Acton Vale, ont visité M. Bertrand Brillon, samedi dernier.

———:-o-:———

SAINT-DOMINIQUE

Mme Beauregard et Mme Brabant de Montréal chez M. Albert Gaucher.

—Mlle Irène Casavant de Saint-Hyacinthe chez M. Léo Casavant.

—M. et Mme Albert Dubreuil et leur fille Réjane en voyage à Disraéli.

—M. et Mme Napoléon Bousquet et leur fille Rolande de passage à St-Pie.

—Il y aura fête champêtre dans notre paroisse du 27 juillet au soir jusqu'au 5 août inclusivement. Le programme des soirées sera des plus intéressants: concours d'amateurs, orchestre, etc. Venez vous amuser agréablement à la tombola de Saint-Dominique.

———:-o-:———

ST-JEAN-BAPTISTE

Le 14 juillet, nous eûmes nos "mariés de guerre". Les mariages suivants furent célébrés:

M. Gérard Sorel, de Saint-Mathias, avec Mlle Georgette Desnoyers, fille de M. et Mme Moise Desnoyers.

M. Michel Hamel, fils de M. et Mme Arthur Hamel, avec Mlle Gabrielle Lemonde, fille de M. et Mme Georges Lemonde.

M. J. Benoît, de Marieville, avec Mlle T. Meunier, fille de M. et Mme Joseph Meunier.

A Saint-Hyacinthe, Mlle Simone Choquette, fille de M. et Mme Albany Choquette, de St-Jean-Baptiste, épousait M. E. Cardinal, de Mont Saint-Hilaire, fils de M. et Mme Aimé Cardinal, décédés.

—M. et Mme Georges Grenier et leurs enfants de Pawtucket, sont en visite chez M. et Mme F.-X. Grenier.

—M. et Mme F.-X. Blanchard, de Saint-Germain de Grantham, sont venus chez M. Louis Guertin.

—Mlle Marthe Lecompte, de Sainte-Thérèse, est en visite dans notre paroisse.

STE-MADELEINE

Mme N. Poitras est allée demeurer chez sa fille Mme Victor Borduas, à Saint-Hyacinthe.

—Mme Aline Desgranges en visite chez M. et Mme J. Desgranges.

—M. I. Côté est revenu d'un voyage à Putnam Conn., où il a visité un grand nombre de parents.

—Mlle Florence Côté est de passage à Sainte-Anne-de-Beaupré.

—Le 17 juillet, grande partie de Bingo dans la salle municipale.

—M. et Mme R. Jetté et leur fils Raymond, de Pawtucket, passent une quinzaine chez M. et Mme Wilfrid Lussier.

—M. et Mme R. Bourgeois, Mme Wilbrod Desgranges, M. Armand Coderre, de passage à Ste-Anne de Beaupré.

—M. et Mme Wilfrid-Pierre Beauregard de Montréal visitent MM. Gaudreault, M. et Mme Osias Hébert, Mme Amédée Brodeur.

ROXTON-FALLS

— Sont allés à Ste-Anne de Beaupré: MM. P. Brisebois, Damase Côté, E. Vincelette, de Roxton Falls, Marcel Beauregard, René Racicot, d'Acton Vale, et Mlles R. Beauregard et Couture, de Roxton Falls, Florence Mainville et Marguerite Choinière.

— M. Albert Richard, de Valcourt, chez son père, M. Jos. Richard.

— M. Gérard Marois est allé passer ses vacances chez son oncle M. J. Marois, de Ste-Anne de Stukeley.

— M. Raymond Cusson est venu élire domicile au village.

— M. Adélard Marois, de l'Enfant-Jésus, en visite chez son beau-frère, M. Jos. Choinière.

— M. Paul-Emile Auclair est retourné à Montréal après avoir passé une semaine chez son oncle, M. Jos. Choinière.

VIENT de PARAÎTRE

Pèlerinage d'amour et de reconnaissance.

Tous les journaux du Canada ont rapporté l'été dernier les grandes lignes du voyage que Son Excellence Mgr Ildebrando Antoniutti a accompli à travers les missions indiennes et esquimaudes du grand Nord Canadien. Les Révérendissimes Vicaires Apostoliques de ces missions ont cru que l'histoire de l'Eglise Canadienne devait conserver dans ses annales les détails de cette mémorable visite au cours de laquelle le Délégué Apostolique a visité dans l'espace de sept semaines, 85 missions, parcourant en avion plus de 18,000 milles, depuis Dawson, aux confins du Yukon jusqu'à Fort George, à l'extrémité est de la Baie James, en passant par les Vicariats du Yukon, du Mackenzie, de Grouard, du Keewatin, de la Baie d'Hudson et de la Baie James.

Le récit de ce voyage a été préparé par les Pères Achille Auclair, Paul-Emile Breton et Jean Patoine qui avaient successivement accompagné le Délégué Apostolique, à titre de chroniqueurs. Ce récit vient de paraître en un numéro spécial de "L'Apostolat des Oblats de Marie Immaculée" sous le titre de "Pèlerinage d'Amour et de reconnaissance". Son Eminence le cardinal J.-M.-R. Villeneuve a bien voulu le présenter comme "la continuation des Actes des Apôtres en ce vingtième siècle".

Magnifique volume de luxe de 64 pages, grand format, avec plus de 200 photographies, "Pèlerinage d'amour et de reconnaissance" se vend au profit des Missions. Adressez-vous à "L'Apostolat des Oblats de Marie Immaculée", Chambly-Bassin, P. Q.; au R. P. Louis-Philippe, O.M.I., Juniorat du Sacré-Coeur, 600 Cumberland, Ottawa, Ontario; au R.P. Jean Patoine, O.M.I., 10010, 109ème rue, Edmonton, Alta.

Prix: $0.60, l'unité; $6.60 la doz.

* * *

Radicalisme moderne. par le R. P. Joseph Ledit, S.J.

Sous ce titre, l'auteur publie deux pénétrantes études sur une attitude d'esprit bien moderne, le radicalisme. La première l'envisage vis-à-vis de la religion, la deuxième vis-à-vis de la classe ouvrière.

Ancien rédacteur des **Lettres de Rome**, en contact par ses fonctions avec des hommes de tous les milieux, ayant séjourné dans un grand nombre de pays, dont la Russie, le R. P. Ledit a pu mener une enquête sérieuse sur les erreurs modernes. Son esprit perspicace ne s'est pas contenté des faits, il en a recherché les causes puis s'est efforcé d'en trouver les remèdes. On bénéficiera dans sa brochure que publie l'Ecole Sociale Populaire du résultat de son travail. Tous les hommes sérieux trouveront intérêt à lire cette brochure. Elle se vend 15 sous l'exemplaire, à l'**Action paroissiale**, 4200, rue de Bordeau, Montréal.

———:-o-:———

LISEZ
LE COURRIER
DE
SAINT-HYACINTHE

Economisez de l'argent en descendant à

FORD HOTELS



Aussi bas que $1.50
Pas de prix plus élevé que $.250 par semaine
Stationnement facile pour les autos

Moderne, à l'épreuve du feu. Location très favorable. Ecrivez pour renseignements, à FORD HOTELS, Montreal.

MONTREAL-TORONTO

L'INSCRIPTION NATIONALE ÉTABLIRA LE BILAN DE NOS RESSOURCES

Quelle que soit leur nationalité, tous les citoyens du Canada âgés de 16 ans et plus, hommes ou femmes, doivent s'inscrire les 19, 20 et 21 août. Les bureaux d'inscription seront ouverts de 8 h. du matin à 10 h. du soir.

Cette inscription est destinée à établir le bilan de nos ressources professionnelles, afin que l'on puisse éventuellement les mobiliser pour la défense du Canada et pour la poursuite de la guerre, jusqu'à la victoire.

Voici le questionnaire que vous serez appelé à remplir. Le questionnaire destiné aux femmes sera sensiblement le même, à quelques modifications près. Examinez attentivement ces questions afin d'être en mesure de répondre de façon complète et satisfaisante à l'officier enregistreur.

DATES DE L'INSCRIPTION: les 19, 20 et 21 AOÛT

DATE DE L'INSCRIPTION ____ (Mois) ____ (Jour) 1940 (Année) — DISTRICT ELECTORAL No ____ (Nom) — ARRONDISSEMENT DE VOTATION No ____ (Nom s'il y en a un) — CARTE No ____

1. Nom ____ Prénoms ____ (Ecrire en lettres majuscules)

2. Adresse postale habituelle (Si vous n'êtes pas à votre lieu de résidence habituelle lorsque vous remplissez cette carte, inscrivez-en le nom) ____ (Rue et numéro) (Route rurale et bureau de poste) (Ville ou cité) (Province)

3. Âge au dernier anniversaire ____ Date de naissance ____ Année ____ Mois ____ Jour ____

4. Etat matrimonial: Célibataire ____ Marié ____ Veuf ____ Divorcé ____

5. Quelles personnes (s'il y en a) sont à votre seule charge:—
(a) Père ____ (b) Mère ____ (c) Epouse ____ (d) Nombre d'enfants âgés de moins de 16 ans ____ (e) Nombre d'autres personnes à votre charge ____
(f) Contribuez-vous en partie au support de quelqu'un? ____

6. Pays d'origine de: (a) Vous-même ____ Localité ____ (b) Votre père ____ Localité ____ (c) Votre mère ____ Localité ____

7. Nationalité ou pays d'allégeance:—Sujet britannique (a) De naissance? ____
(b) Par naturalisation? ____ (c) Citoyen étranger? ____ (d) Si vous êtes naturalisé, depuis quelle année? ____ (e) En quel endroit? ____
(f) Si vous n'êtes pas sujet britannique à quel pays devez-vous allégeance? ____
(g) Si vous êtes un immigrant, en quelle année êtes-vous entré au Canada? ____

8. Origine raciale ____

9. Langue ou langues (a) Parlez-vous l'anglais? ____ (b) le français? ____
(c) Quelles autres langues pouvez-vous parler, lire et écrire? ____

10. Instruction: (a) Primaire seulement ____ (b) Primaire et secondaire ____
(c) Professionnelle (Collège commercial, école technique supérieure) ____
(d) Diplômes de collèges ou d'universités? ____

11. Votre état de santé général est-il: (a) Bon? ____ (b) Satisfaisant? ____ (c) Mauvais? ____

12. Si vous êtes aveugle, sourd, muet, estropié ou souffrez d'autre infirmité, mentionnez-en la nature ____
Si vous souffrez d'invalidité permanente, recevez-vous une pension? ____ De guerre? ____
D'indemnisation aux accidentés du travail? ____ De vieillesse ou aux aveugles? ____
Ou une autre pension? (Spécifiez laquelle) ____

13. Genre d'emploi: (a) Employez-vous quelqu'un en plus de domestiques? ____
Si oui, quel est votre genre d'entreprise? ____ (b) Travaillez-vous pour votre compte sans employer personne? ____ Si oui, quel est votre genre d'entreprise? ____ (c) Etes-vous un employé? (1) Engagé dans votre emploi habituel ____ (2) Engagé dans un autre emploi que votre emploi habituel ____
(3) En chômage ____ (d) Ne travaillant pas parce que vous êtes à la retraite, à la charge de quelqu'un, retiré des affaires, rentier ____ (Spécifiez lequel)

14. Emploi ou métier:— (Années d'expérience)
(a) Emploi actuel? ____ (a) ____
(b) Quel est votre emploi habituel? ____ (b) ____
(c) Quel autre travail pouvez-vous faire convenablement? ____ (c) ____
(d) Si vous êtes employé, quel est votre patron actuel? Nom ____ Adresse ____ Genre d'entreprise à laquelle vous êtes employé? (Spécifiez clairement) ____
(e) Si vous possédez une expérience approfondie d'un métier ou d'un emploi industriels, décrivez le ou les genres de travaux pour lesquels vous êtes spécialement entraîné ou expérimenté ____

15. Chômage: (a) Pendant combien de semaines avez-vous travaillé dans les 12 derniers mois? ____
(b) Si vous êtes sans emploi à l'heure actuelle, indiquez le nombre de semaines écoulées depuis votre dernier emploi autre que le travail exécuté en remboursement de secours directs ____
(c) Etes-vous totalement incapable de travailler? ____

16. (a1) Avez-vous été élevé sur une ferme? ____ (a2) Jusqu'à quel âge? ____
(b1) Avez-vous déjà travaillé sur une ferme? ____ (b2) Pendant combien de temps? ____
(b3) Dans quelle province ou quel pays? ____ (c1) Savez-vous conduire les chevaux? ____ (c2) Les tracteurs? ____
(c3) Les machines aratoires? ____ (c4) Savez-vous traire les vaches? ____
(c5) Pouvez-vous exécuter d'autres travaux agricoles? ____

17. Y a-t-il un métier quelconque que vous désireriez apprendre? ____

18. Services de la Défense: (1) Avez-vous déjà fait du service dans la marine, l'armée ou l'aviation? ____
Si oui, indiquez: (a) Dans les armées de quel pays ____
(b) Les dates approximatives du commencement et de la fin du service ____
(c) Régiment ____ (d) Rang ____ (2) Si vous avez été mis à la retraite ou congédié, donnez-en les raisons ____
(3) A-t-on refusé de vous accepter dans les cadres de l'armée pendant la guerre actuelle? ____
(a) Pourquoi? ____ (b) Où ____

Contribuez à l'oeuvre collective de la nation. Pour réduire au minimum les frais de cette inscription, le Gouvernement fait appel à la collaboration de tous les bons citoyens. Vous pouvez aider en offrant vos services aux préposés à l'inscription dans votre localité.

LES BUREAUX D'INSCRIPTION

seront répartis selon les districts électoraux, tels que délimités au moment de la dernière élection fédérale.

Les citoyens sont priés de s'inscrire aux subdivisions de leur circonscription électorale. Dans le cas où un citoyen se trouverait hors de sa province ou de son district électoral, durant la période d'inscription, il lui sera loisible de s'inscrire au bureau d'inscription le plus proche, après s'être justifié auprès de l'officier sous-enregistreur.

Votre certificat d'inscription

Toute personne ayant répondu au questionnaire de façon complète et satisfaisante recevra un certificat d'inscription émis par le sous-officier enregistreur de son district. On devra toujours porter sur soi ce certificat, qui sera imprimé sur une petite carte.

Sanctions en cas d'abstention — Toute personne de 16 ans et plus, homme ou femme, mariée ou célibataire, qui ne se sera pas inscrite sera passible d'une amende n'excédant pas $200 ou d'un emprisonnement d'une durée n'excédant pas trois mois, ou des deux à la fois, et sera de plus passible d'une amende n'excédant pas $10 par jour à compter du jour ou elle aurait dû s'inscrire et tant qu'elle ne l'aura pas fait.

D'ordre de l'**HON. JAMES G. GARDINER**
Ministre des Services de Guerre.

1F

Un Thé vert incomparable

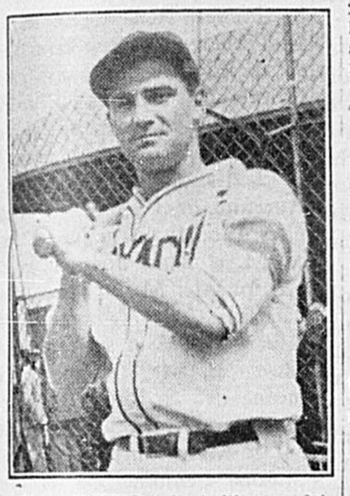
THÉ VERT "SALADA" 33F

LES SPORTS

SAINT-HYACINTHE REMPORTE DEUX VICTOIRES

L'équipe locale triomphe du Trois-Rivières et du Sherbrooke par 1-0 et 6-2, samedi et dimanche.

Cueillir des lauriers, voilà qui ne déplaît pas aux hommes, surtout aux athlètes. Les joueurs de l'équipe de base-ball Saint-Hyacinthe devraient donc sauter de joie, de même que leurs nombreux partisans, depuis la fin de la semaine dernière. C'est encore tout frais dans notre mémoire, le double triomphe que les Saints remportèrent contre les représentants des Trois-Rivières et de Sherbrooke, par 1-0 et 6-2. C'est encore tout frais dans notre mémoire, les exploits, si l'on peut dire, qu'ont exécutés les porte-couleurs maskoutains. Toute peine mérite salaire, dit le proverbe; il est donc juste et raisonnable que des louanges soient adressées à Mel Simons et à sa troupe rieuse.



JOS CICERO, le brillant voltigeur du St-Hyacinthe, qui se distingue au bâton depuis quelque temps.

Dans l'après-midi de samedi, au parc Laframboise, par une journée marquée d'une chaleur quasi torride, le minuscule lanceur gaucher Bob Swan s'est distingué une fois de plus. Lançant des balles extrêmement décevantes, partant, très *difficiles à attraper*, le plus lilliputien des athlètes du Saint-Hyacinthe a gagné son dîner. Il luttait contre un nommé Bassler, lanceur de l'équipe trifluvienne que nous n'avions pas vu à l'oeuvre ici cette saison. Bassler fit très bien, n'accordant que cinq coups sûrs aux Saints; Swan, lui, permit à huit joueurs du Trois-Rivières de frapper en lieu sûr. C'est un geste malhabile, de la part du troisième-but Farland, qui donna la victoire à l'équipe locale. La rencontre fut intéressante au superlatif, et les spectateurs vécurent dans des transes où l'émotion, tantôt gaie, tantôt triste, tenait la place.

Le match de dimanche n'en fut pas moins passionant, bien que les Saints fissent cinq points dans la manche initiale. Kimble, le vétéran des Braves de Sherbrooke, fit, comme toujours, piètre figure au commencement. Ses balles prirent toutes les directions, et les Saints contournèrent les buts à la grande joie de leurs partisans. Platek, Andrews et Sheldon brillèrent au bâton, surtout dans la première manche. Schessler lança avec brio contre les vaincus, qui ne purent compter que deux points, un à la deuxième manche et un autre à la neuvième.

Les Saints, grâce à leurs victoires de samedi et dimanche, occupent la deuxième position de la Ligue. Espérons qu'ils rejoignent les Athlètes de Québec, maintenant privés de Gladu, avant la fin de la semaine.

P. S.

———:-o-:———

AUX COURSES DE L'EXPOSITION DE ST-HYACINTHE

Toute la population de Saint-Hyacinthe attend avec impatience son exposition annuelle. C'est, en effet, les 6, 7 et 8 août, mardi, mercredi et jeudi de cette semaine, que va se dérouler, au parc Laframboise, l'exposition. Parmi toutes les attractions qui auront lieu, il convient de mentionner les courses de chevaux. Il sera aussi possible de voir chaque soir, au stade municipal, des spectacles variés et très intéressants.

A chaque après-midi, sur la piste du parc Laframboise, des courses de chevaux seront disputées. Déjà plusieurs des meilleures bêtes de la province et de l'Ontario ont donné leur adhésion, si l'on peut dire. Comme toujours, les gradins des estrades seront bondés de spectateurs venus des villes et villages environnants. Nous publions ci-dessous le programme pour chaque jour:

Le mardi, 6 août: 2.28, trot et amble; 2.15, trot et amble.

Le mercredi, 7 août: 2.21, trot et amble; 2.17, trot et amble.

Le jeudi, 8 août: 2.25, trot et amble; classifiée, trot et amble; classe ouverte (free for all).

LES COURSES A ST-PIE DE BAGOT

La température n'était pas clémente mardi après-midi, quand M. Ernest Benoît, sportsman de Saint-Hyacinthe, a présenté les premières courses de son programme annuel, à l'hyppodrome de Saint-Pie-de-Bagot. Malgré cela, des centaines de personnes, grands amateurs de courses de chevaux, ont été vivement intéressées par les luttes passionnantes qu'ont fournies les nombreux chevaux qui entrèrent en lice. Les courses, qui devaient prendre fin mercredi après-midi, se sont continuées jusqu'à jeudi, à cause de l'abondance des chevaux inscrits.

Mardi, c'est le cheval Nola McElwyn, propriété de M. J.-T. Beaudoin, de Saint-Sulpice, qui a triomphé dans la première division de la classe 2.27. Le temps le plus vite fut de 2 minutes, 15½ secondes. General Lee a gagné dans la deuxième division, mais Nola McElwyn s'avéra plus puissant dans l'élimination. Lachapelle pilotait le vainqueur, qui fit l'étape finale en 2 minutes, 18½ secondes.

Le cheval Elza Blue, à J. Cameron, de Smith's Fall, a décroché tous les honneurs dans la classe 2.22, soit trois victoires. Miss Drake et Lord Parish se distinguèrent aussi dans cette classe. Les étapes furent parcourues en 2 minutes, 14½ secondes, 2 minutes, 13 secondes, et 2 minutes, 13½ secondes.

Laurel Watz a remporté deux victoires dans la classe 2.16, pour une bourse totale de $225. L'autre course fut gagnée par Dickerson, à M. Larente, de Montréal. Dickerson courut la première étape en 2 minutes, 10½ secondes, le temps le plus vite de l'après-midi. Mais dans les deux autres étapes, Laurel Watz s'affirma.

———:-o-:———

SHERBROOKE RESTE DANS LA PROVINCIALE

Les journaux nous ont appris cette semaine que l'équipe de baseball Sherbrooke, l'une des cinq de la Ligue Provinciale de Québec, continuerait à jouer jusqu'à la fin de la présente campagne. Il avait donc été question, bien que Sherbrooke abrite plus de 30.000 habitants, que les Braves abandonnent la Ligue, faute d'assistance, probablement, et de quelques autres raisons. Les dignitaires de l'équipe se réunirent, et de cette réunion jaillit la nouvelle par laquelle nous avons commencé notre article.

Ce n'est pas la première fois que des nouvelles semblables nous parviennent. La première équipe à se retirer de la Ligue fut celle de Drummondville, il y a plusieurs semaines de cela. La grève de la Canadian Celanese, qui fit chômer plus de 2.500 ouvriers, fut le facteur de l'abandon du Drummondville. L'équipe Granby a aussi souffert d'un embarras pécunier naturellement; mais il semble qu'aujourd'hui la situation se soit améliorée. A Saint-Hyacinthe même, l'Association sportive, qui exploite l'équipe depuis trois ans, a dû avoir recours récemment, à de nouvelles souscriptions. Seules les équipes Québec, ville de plus de 120.000 âmes, et Trois-Rivières n'ont, vraisemblablement, pas eu à se plaindre.

Il y a donc un malaise, peut-être plusieurs. Comment les experts en cette matière réussiront-ils à trouver une solution finale? On ne le sait pas. Quelques-uns prétendent que la liste des parties n'est pas assez longue; d'autres, que les joueurs des différentes équipes sont payés trop cher; etc., etc. Il serait bon de revenir sur ces questions, afin que le problème soit réglé une fois pour toutes.

P. S.

———:-o-:———

LES ROYAUX SE DISTINGUENT

Les amateurs de base-ball de St-Hyacinthe s'intéressent grandement aux parties des Saints de l'Association sportive. Ils se renseignent, cependant, sur l'activité des Royaux de Montréal, la seule équipe de la province de Québec qui fasse partie d'une Ligue aussi puissante que la Ligue Internationale. Et depuis quelques semaines, les Royaux, dirigés par Clyde Sukeforth, ne remportent que des victoires. Ils occupent présentement la 3e position, et 8 équipes forment la Ligue Internationale: Rochester, Newark, Montréal, Jersey-City, Baltimore, Syracuse, Buffalo et Toronto. On le constate, seulement deux équipes canadiennes font partie de cette Ligue.

Nous disions donc que les Royaux ne font que gagner ces jours-ci. Ils ont continué leur tournée à l'étranger, au début de la semaine, après avoir remporté 5 victoires en 7 parties. Dimanche, au stade de baseball, ils reviendront devant leurs partisans, jouant un programme double contre l'équipe de Jersey-City. Il y aura aussi des programmes doubles lundi et mardi.

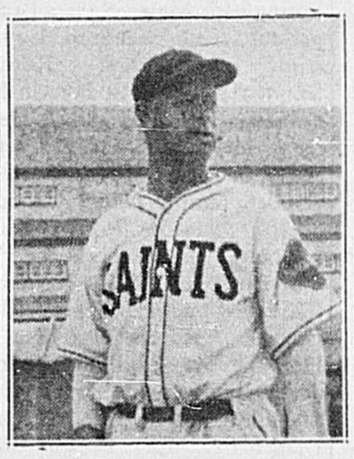
Le groupe MacPhail, Racine et Sukeforth a enfin réussi à créer des bons résultats dès que la température chaude fut arrivée. Ces messieurs espèrent bien que les Royaux ne ralentiront pas leur élan victorieux, car ils comptent sur les Ripple, Staller, Suhr et Becker pour semer la défaite chez l'ennemi. Les lanceurs de l'équipe de Sukeforth ont retrouvé leur forme d'antan, ce qui renforcit considérablement les Royaux. La gent sportive de Montréal et des environs est donc contente, sinon fière, de la présente tenue de ses représentants.

LES PROCHAINES PARTIES LOCALES

Samedi à 2 hres 30, l'équipe locale recevra le Trois-Rivières et dimanche ,à 2 hres, le Québec.

Si les Saints s'en tiennent à la nouvelle liste des parties, qui a été publiée récemment, ils devront jouer, durant les sept prochains jours, pas moins de sept parties. Tâche extrêmement difficile à bien remplir, mais assez facile à ne pas bien remplir. Nous présageons que l'équipe de base-ball locale, l'une des cinq qui font partie de la Ligue Provinciale de Québec, saura s'en tirer avec tous les honneurs possibles. Et, par ce fait, elle talonnera encore les meneurs dans le classement.

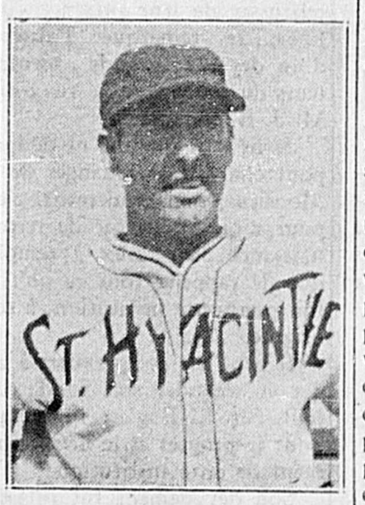
Nous assisterons, demain après-midi, toujours au parc Laframboise, à une joute entre les équipes Trois-Rivières et Saint-Hyacinthe. Toute la gent sportive sait que les gars de Schang et de Simons se livrent toujours un duel on ne peut plus acharné. Encore samedi passé, les Saints réussissaient à battre les Trifluviens par le pointage de 1-0. Partie passionnante, au dire de tous les spectateurs. Souhaitons que demain la même chose se répète. La partie doit commencer à 2 heures 30 précises.



SCHESSLER, lanceur des Saints, toujours solide et effectif.

Les Athlètes de Québec feront face à nos représentants dimanche, sur le terrain local. C'est de toutes leurs forces que les Saints devront lutter, sans quoi ils connaîtront l'amertume de la défaite. Car l'équipe que conduit Del. Bissonnette s'est avérée très puissante depuis le début de cette campagne; elle détient actuellement la tête de la Ligue, quelques points en avant des Maskoutains. Il se peut donc que la joute de dimanche décide de la première place. En ce cas, ce serait une partie qui vaudrait la peine d'être vue, quoi qu'il arive. N'oublions pas que les athlètes du Saint-Hyacinthe sont animés par l'ardent désir de déposséder le Québec de la première position. Le jeu commencera à 2 heures.

Dans la soirée de dimanche, Saint-Hyacinthe se rencontrera avec les Renards des Trois-Rivières. Ce sera là, nous n'en doutons pas, une partie savoureuse. Les amateurs de base-ball de la cité de Laviolette se feront légions à leur magnifique stade, près du terrain de l'exposition.



WARD SHELDON, de retour sur l'alignement après une courte absence, brille à l'arrêt-court.

Les lundi et mardi, 5 et 6 août, les Athlètes de Québec recevront la visite des Saints. Batailles sanglantes pour la première position de la Ligue Provinciale de Québec, voilà ce que sera le double duel auquel les Québecois auront le plaisir d'assister.

C'est mercredi, le 7 août, que les Braves de Sherbrooke viendront rencontrer les Saints. Puis le lendemain les deux mêmes équipes retourneront dans la Reine des Cantons de l'Est, où une seconde partie sera disputée. C'est bien facile à voir, la semaine qui va commencer requerra de l'équipe locale un effort considérable. Si les gars de Simons succombent sous le poids écrasant, ils retomberont quelque peu au bas de l'échelle; mais s'ils parviennent à triompher dans la plupart des parties, mieux ce sera car ils s'installeront d'emblée à la tête du classement.

LE RECRUTEMENT ET NOS ATHLETES MASKOUTAINS

Le Canada est en guerre contre l'Allemagne et l'Italie. Et quand un pays fait la guerre, il doit d'abord avoir des soldats. La jeunesse canadienne a donc été appelée sous les drapeaux, cette jeunesse qui, depuis toujours, ne sait pas tirer au fusil et n'a pas les plus élémentaires notions de l'art militaire. Le plus difficile dans plusieurs domaines, c'est de commencer. Notre jeunesse pourra donc, dans peu de temps, se vanter un tant soit peu de ses connaissances militaires. Ce sera, à n'en pas douter, un grand remède moral et physique.

Cela nous amène à parler des jeunes gens de Saint-Hyacinthe qui ont endossé le costume guerrier. Oh!, il y en a beaucoup, si l'on compare l'été actuel aux étés derniers. Il y en a de toutes les classes, mais nous désirons seulement faire savoir à nos lecteurs que les vedettes *sportives maskoutaines* font présentement, et depuis quelques semaines, des exercices militaires. Nommons premièrement le célèbre Gérard Côté, qui, deux ou trois soirs par semaine, dirige un peloton, si nous pouvons ainsi désigner un groupe de soldats. N'étant pas un novice, car il a fait plusieurs mois d'entraînement précédemment, Gérard doit s'acquitter à merveille de ses fonctions. Et puis, c'est un honneur pour certains jeunes gens que d'être instruits par l'as de la course pédestre au Canada.

Nous pouvons voir aussi le populaire Oscar Aubuchon, le brillant joueur de hockey. Oscar avait déjà fait, si nous sommes bien renseigné, des exercices militaires. Il doit donc se bien comporter, lui qui a la forme très athlétique. Ce sera pour lui un merveilleux entraînement pour la saison de hockey, qui doit commencer en novembre. Mais on ne sait pas si les athlètes canadiens, vu l'état de guerre, pourront pratiquer leur profession aux Etats-Unis. Il peut cependant survenir d'autres choses qui changeront ce qu'on fait aujourd'hui.

Il y a aussi le champion cycliste de Saint-Hyacinthe, l'ami Paul Picard, que nos lecteurs ont bien connu ces semaines-ci. Comme Aubuchon, Paul a déjà fait des exercices militaires. En plus de se rendre aux séances régulières au manège, Paul travaille quotidiennement à son atelier, rue Saint-Joseph, où il s'occupe de la vente et de la réparation des bécanes.

La plupart des jeunes Maskoutains enrôlés sont contents de s'entraîner, sachant bien qu'ils ne doivent défendre, si la chose arrivait, que le sol canadien. Il y aura bientôt, à Saint-Bruno, une instruction d'environ quinze jours au camp de cette place. Tous les militaires maskoutains s'y rendront afin d'acquérir des connaissances plus étendues.

P. S.

———:-o-:———

Concours de ouananiche

Pour la durée de la saison de pêche de la ouananiche, de cette date jusqu'au 30 septembre, M. L.-A. Dussault, directeur du Syndicat d'initiative de la région Saguenay-Lac-Saint-Jean annonce l'organisation d'un grand concours ouvert à tous les pêcheurs sportifs du Canada et des Etats-Unis.

Le vainqueur recevra une réplique-miniature d'un magnifique trophée sur lequel son nom sera gravé et qui restera aux bureaux du Syndicat. L'inscription au concours doit se faire dans les quinze jours qui suivent une prise. La longueur du poisson, de préférence à son poids, déterminera le choix du vainqueur. Le concurrent doit observer les règlements de la pêche de la ouananiche; d'autre part il peut se procurer des copies du règlement du concours et la liste des lacs et rivières réputés pour leur abondance de ouananiche en écrivant à M. Dussault.

———:-o-:———

4 fois plus de passagers

Au cours du premier semestre de 1940, les avions d'Air-Canada ont transporté près de quatre fois plus de passagers qu'au cours de la période correspondante de 1939. Cette année il y eut 21,884 passagers et l'an dernier 5,853. C'est ce que dénotent des compilations publiées par M. D.B. Colyer, vice-président d'Air-Canada.

Cependant, remarque M. Colyer, le service transcontinental ne fonctionna que trois mois l'an dernier, et pendant ce temps, avril, mai et juin, 5,402 passagers furent transportés, alors qu'il y en eut 13,238 cette année. A l'exception de juin, chaque mois de 1940 l'emporte sur le mois précédent. Il y eut 2,594 passagers en janvier; 2,883 en février; 3,169 en mars; 3,594 en avril; 4,962 en mai; et 4,682 en juin.

Les messageries ont augmenté de 16,876 livres à 41,814. Il y eut 6,313 livres de moins en juin qu'en mai. Pour le courrier, les mesageries et les voyageurs, juin l'emporte sur les autres mois excepté mai.

Ste-Cécile de Milton

M. Stanislas Paquette et sa fille Germaine, d'Adamsville, ont passé quelques jours chez M. Arthur Janson.

— MM. Michel et Frank Hackett, de Montréal, chez M. Edouard Hackett.

— M. et Mme P.-E. Salois sont partis pour un voyage à Ste-Anne de Beaupré.

— Mlle Thérèse Janson a passé quelques jours chez sa cousine, Mlle G. Paquette d'Adamsville.

— Mlle Lucile Dagenais, de St-Dominique en visite chez ses parents.

— La chorale des Dames de Ste-Anne est à préparer une messe pour le 28 juillet.





37

FONDÉ EN 1853

notre atelier typographique

est le plus ancien, le plus moderne,

le mieux outillé de

la région; confiez-lui votre

prochaine commande

d'imprimerie

Le Courrier de Saint-Hyacinthe

— NOTES LOCALES —

DISTRIBUTION DES PRIX

— AU —

Seminaire de Saint-Hyacinthe

LE 20 JUIN 1940

Prix d'Honneur

(dans les diverses classes)

PHILOSOPHIE

DEUX PRIX DE $10.

donnés par Son Excellence *MGR FABIEN-ZOEL DECELLES*, évêque de Saint-Hyacinthe, et par M. le chanoine *ARSENE GOYETTE*, curé à Sherbrooke, pour récompenser l'application à l'étude de la religion, décernés à *MAURICE CAMPBELL*, Saint-Hyacinthe, et à *WILFRID MICLETTE*, Bedford.

DEUX PRIX DE $10.

donnés par Son Excellence *MGR P.-S. DESRANLEAU*, évêque coadjuteur de Sherbrooke, et par *MGR LS-ALEXANDRE DUBUC, P.D.*, curé de Saint-Jean-Baptiste de Montréal, pour récompenser le succès dans l'étude de la philosophie, attribués à *EUCLIDE FUGERE*, Saint-Dominique, et à *WILFRID MICLETTE*, Bedford.

DEUX PRIX DE $10.

donnés par M. le chanoine *FREDERIC LAROCHE*, procureur à l'évêché et par Révérend *JOSEPH-O. CASAVANT*, curé à Augusta, Maine, pour récompenser le succès dans l'étude des mathématiques, décernés à *EUCLIDE FUGERE*, Saint-Dominique, et à *WILFRID MICLETTE*, Bedford.

DEUX PRIX DE $10.

donnés par M. l'abbé *HENRY POWERS*, curé à Gardner, Mass., et par M. *GASTON RINGUET*, avocat à Drummondville, pour récompenser le succès en physique et en chimie, décernés à *GILLES HUARD*, Montréal, et à *DOLLARD TREMBLAY*, Saint-Simon.

RHÉTORIQUE

DEUX PRIX DE $5.

donnés par M. l'abbé *ALBERT VEZINA*, ancien curé, pour récompenser l'application à l'étude de la religion, décernés à *LUCIEN CLERMONT*, Sorel, et à *GERARD DESLANDES*, Saint-Hyacinthe.

DEUX PRIX DE $5.

donnés par M. le chanoine *JEAN-BAPTISTE HOULE*, curé à Marieville, pour récompenser l'application et le succès en composition française, décernés à *GERARD PHANEUF*, Sorel, et à *MAURICE L'ABBE*, Saint-Hyacinthe.

DEUX PRIX DE $5.

donnés par M. le chanoine *JEAN-BAPTISTE NADEAU*, curé de Saint-Pierre de Sorel, pour récompenser l'application et le succès dans l'étude de la langue latine, décernés à *GERARD PHANEUF*, Sorel, et à *GERARD DESLANDES*, Saint-Hyacinthe.

DEUX PRIX DE $5.

donnés par M. l'abbé *EUGENE PELLETIER*, curé de Notre-Dame de Granby, pour récompenser l'application et le succès dans l'étude de la langue grecque, décernés à *GERARD PHANEUF*, Sorel et à *BERNARD OSTIGUY*, Saint-Hyacinthe.

DEUX PRIX DE $5.

donnés par M. l'abbé *AMEDEE GUILLET*, curé à Beloeil, pour récompenser l'application et le succès dans l'étude de l'anglais, décernés à *GERARD PHANEUF*, Sorel, et à *GERARD BERGEVIN*, Suncook, N.H.

DEUX PRIX DE $5.

donnés par M. l'abbé *NORMAND MEUNIER*, curé à Woonsocket, R.I., pour récompenser l'application et le succès dans l'étude de l'histoire contemporaine, décernés à *LUCIEN CLERMONT*, Sorel, et à *HERMENEGILDE BRISSON*, Sainte-Brigide.

VOLUMES CANADIENS

offerts par la *SOCIETE SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTREAL*, comme prix d'un concours spécial d'histoire du Canada sur: *"Le Statut de Westminster"*, et mérités par *GERARD PHANEUF*, Sorel.

BELLES-LETTRES

PRIX DE $5.

donné par *MGR ADELARD SENECAL, P.D.*, curé à Saint-Denis-sur-Richelieu, pour récompenser l'application et le succès dans l'étude de la religion, décerné à *ELZEAR TANGUAY*, Somersworth, N.H.

DEUX PRIX DE $5.

donnés par M. l'abbé *ARTHUR SYLVESTRE*, curé à Somersworth, N.H., pour récompenser l'application et le succès, l'un en composition française, l'autre dans l'étude de la langue latine, décernés à *MARC CABANA*, La Patrie, et à *JEAN-LOUIS PICARD*, Saint-Hyacinthe.

DEUX PRIX DE $5.

donnés par M. l'abbé *ALBERT BACHAND*, curé à Plattsburg, N.Y., pour récompenser l'application et le succès, l'un dans l'étude du grec, l'autre dans l'étude de l'anglais, décernés à *WILFRID BLANCHARD*, Saint-Jean-Baptiste, et à *ELZEAR TANGUAY*, Somersworth, N.H.

TROIS PRIX DE $5.

donnés, l'un par M. *J.-E. BRODEUR*, pharmacien à Saint-Hyacinthe, les deux autres par des *AMIS* du Séminaire, pour récompenser le succès dans l'étude de la stylistique française et décernés *ex-æquo* à *WILFRID BLANCHARD*, Saint-Jean-Baptiste, *JEAN-LOUIS PICARD*, Saint-Hyacinthe, *ROGER PROULX*, Sanford, Maine, *MARCEL MICHON*, La Présentation, *GERARD SYLVESTRE*, Sainte-Hélène et *MAURICE TOUCHETTE*, Saint-Jean-Baptiste.

VOLUMES DE LUXE

donnés par l'Honorable juge *PHILIPPE DEMERS*, Montréal, pour récompenser le succès dans l'étude de l'histoire moderne, décernés à *WILFRID BLANCHARD*, Saint-Jean-Baptiste.

VERSIFICATION

DEUX PRIX DE $5.

donnés par M. l'abbé *J.-B. LAROCHELLE*, curé à Saint-Simon et M. l'abbé *JOHN CURRAN*, curé à Woodland, Maine, pour récompenser l'application et le succès dans l'étude de la religion, décernés à *JEAN-MAURICE CHAPUT*, Saint-Pie, et à *JEAN-LOUIS BORDUAS*, Marieville.

DEUX PRIX DE $5.

donnés par M. l'abbé *ALPHONSE GIRARD*, curé au Christ-Roi, Saint-Hyacinthe, pour récompenser l'application et le succès dans l'étude de la langue française, décernés à *HUGUES LEBLANC*, Saint-Hyacinthe, et à *PAUL-EMILE LETENDRE*, Saint-Aimé.

donnés par M. l'abbé *NARCISSE BENOIT*, curé à Three-Rivers, Mass., pour récompenser l'application et le succès dans l'étude de la langue latine, décernés à *HUGUES LEBLANC*, Saint-Hyacinthe, et à *ANTONIN PELOQUIN*, Sorel.

DEUX PRIX DE $5.

donnés par M. l'abbé *VALMORE LAJOIE*, curé à Saint-Joseph d'Yamaska, pour récompenser l'application et le succès dans l'étude de la langue grecque, décernés à *ALBAN LEMAY*, Sorel, et à *JEAN-LOUIS BORDUAS*, Marieville.

DEUX PRIX DE $5.

donnés par l'étude légale *LAFONTAINE & LAFONTAINE*, Montréal, pour récompenser l'application et le succès dans l'étude de l'anglais, décernés à *HUGUES LEBLANC*, Saint-Hyacinthe, et à *JEAN-MARIE CADORETTE*, Knowlton.

MÉTHODE

MÉDAILLE D'ARGENT

offerte par l'Honorable *CYRILLE DELAGE*, surintendant de l'Instruction Publique, comme prix d'instruction religieuse. Sur cinq concurrents, le sort a favorisé *LUCIEN BELVAL*, Upton.

DEUX PRIX DE $5.

donnés par M. l'abbé *ERNEST FOURNIER*, curé de Rougemont, pour récompenser le succès dans un concours de grammaires dans la classe de Méthode, décernés à *HUBERT DUCHARME*, Saint-Hyacinthe, et à *ROBERT L'ABBE*, Saint-Hyacinthe.

DEUX PRIX DE $5.

donnés par M. l'abbé *JEAN-BAPTISTE LAMOTHE*, curé à Aldenville, Mass., et par M. l'abbé *GUSTAVE VIGNEAULT*, curé à la cathédrale, pour récompenser la constante application au travail dans la classe de Méthode, décernés à *EMILE CORDEAU*, Saint-Pie, et à *LUCIEN BELVAL*, Upton.

DEUX PRIX DE $5.

donnés par M. *EMILE SOLIS*, libraire à Saint-Hyacinthe, et par le *CONSEIL GENERAL* de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Hyacinthe comme prix de français, attribués à *JEAN-PAUL LAMOUREUX*, Saint-Jude et à *MARCEL GIROUARD*, Saint-Ours.

VOLUMES

donnés par les *CHEVALIERS DE COLOMB* de la province de Québec et par les *REV. FRERES MARISTES* de Saint-Hyacinthe, comme prix d'histoire du Canada, décernés à *JEAN-PAUL LAMOUREUX*, Saint-Jude, et à *RICHARD DESCHAMPS*, Cowansville.

SYNTAXE

DEUX PRIX DE $5.

donnés par M. l'abbé *ERNEST VEZINA*, curé de Saint-Hilaire et par M. l'abbé *LEONIDE PRIMEAU*, de l'archevêché de Saint-Boniface, Manitoba, pour récompenser le succès dans un concours de grammaires en Syntaxe, gagnés par *LEOPOLD TANGUAY*, Somersworth, N.H. et par *GUY DAUDELIN*, Granby.

DEUX PRIX DE $5.

donnés par M. *VICTOR SYLVESTRE*, Saint-Hyacinthe, pour récompenser la constante application au travail dans la classe de Syntaxe, obtenus par *GUY SAINT-LAURENT*, Montréal et par *GUY DAUDELIN*, Granby.

THEATRE MASKA

Pour aujourd'hui et demain, 2 et 3 août, la direction du Théâtre Maska présente, en attraction principale, deux grands artistes: Isa Miranda et George Brent, dans un film qui se situe dans les fabuleuses mines de diamants de l'Afrique-Sud. Une belle histoire d'amour et beaucoup de couleur locale donnent un intérêt particulier à cette vue, d'autant qu'en attraction supplémentaire, on peut voir l'acteur Roy Rogers dans une belle interprétation du temps où le bandit Jesse James dominait le sud des Etats-Unis. Un autre épisode de la série "Flash Gordon's Trip to Mars" et des sujets courts complètent cet excellent programme.

Les 4 et 5 août, le programme du Maska comportera en attraction principale un film particulièrement intéressant, intitulé "Four Sons". La compagnie Twentieth Century-Fox déclare présenter avec orgueil ce qu'elle considère comme une des grandes réalisations de notre ère à l'écran sonore. En attraction supplémentaire, on verra Jackie Cooper et Betty Field dans une excellente comédie, intitulée "What a life!" Des sujets courts compléteront cet excellent programme, notamment un film de la série "Crime doesn't Pay".

De mardi à jeudi, les 6, 7 et 8 août inclusivement, le film principal à l'affiche du théâtre Maska nous fera voir Mickey Rooney dans des scènes de la jeunesse du grand inventeur américain: Edison. Ce film a pour titre: Young Tom Edison. Les enfants accompagnés d'un gardien seront admis à cette représentation. L'attraction supplémentaire sera un nouveau film de Bulldog Drummond, intitulé "Bulldog Drummond's Bride". Le film est situé dans l'ouest canadien. Des sujets courts spécialement choisis compléteront cet excellent programme.

Pour plus de détails sur les programmes du Maska, nous référons les lecteurs à l'annonce publiée dans ce journal.

LA TEMPERATURE

Du Bureau Météorologique de Saint-Hyacinthe, sis au Séminaire:

Date	Max.	Min.
25	87	56.5
26	89	71
27	83.5	66
28	85	54
29	85.5	51
30	86	62
31	73	58

M. ROLAND RIENDEAU MEURT A S.-BARNABE

M. Roland Riendeau, 23 ans, est décédé à Saint-Barnabé-Sud, comté de Saint-Hyacinthe. Outre ses père et mère, M. et Mme Louis Riendeau, il laisse neuf frères et deux soeurs: le R. Frère Justin, C.S.C., MM. Roé, René, Ulric, Léopold, Omer, Rodolphe, Maurice et Eucariste Riendeau, Mme Uldéric Guilbert et Mlle Cécile Riendeau. Son grand'père, M. France Larivière, lui survit également. Les funérailles ont eu lieu vendredi dernier. Le deuil était conduit par le parrain du défunt, M. Philias Larivière, et les porteurs étaient MM. Elphège Beauparlant, Antonio Riendeau, Bernard Gadbois, Aimé Joyal, Osa Larivière et Conrad Laplante. Les porteurs du Tiers-Ordre: MM. Honoré Girouard, Dieudonné Phaneuf, Mlles Blanche Phaneuf, Fernande Gadbois, Lucile Cloutier et Yvette Laplante. Outre les membres de la famille immédiate, on remarquait dans l'assistance: MM. et Mmes Anastase Larivière, de Springfield, Mass; Xavier Beauparlant, Aimé Riendeau, Louis-Aimé Beauparlant, Roméo Beauparlant de St-Hyacinthe, Osias Larivière, Paul L'Heureux, Hervé Girouard, Joseph Joyal, Ludger Phaneuf, René Gaudet, famille Albert Gadbois Joseph Amédée Joyal, Aimé Laplante, Hilaire Lamothe, H. Graveline de Saint-Barnabé; Cécilia Boucher, Rose Elda Boucher, Roger Larivière de Holyoke Mass., Donat Saint-Jean, Baptiste Lamoureux de St-Jude, Paul Bazinet, Armand Blanchette, La Présentation, Achille Raiche, Saint-Aimé, U. Lapointe, Ste-Madeleine, Roland Flore, Rose-Blanche, Gisèle Desrosiers, Saint-Louis, Simon Jutras, Saint-Aimé et un grand nombre d'amis.

———:-o-:———

M. J.-B. RENAUD

Saint-Hyacinthe,
le 29 juillet 1940

En assistant, le 21 juillet dernier, à la réunion des "Gymnastes" des Patronages de Québec, Montréal et Saint-Hyacinthe, j'ai constaté avec plaisir tout le progrès que cette institution de bienfaisance pour la jeunesse avait fait depuis ses humbles débuts. A titre d'ancien du "Patro", je m'en suis réjouis, et cela m'a rappelé de bien doux souvenirs.

Cependant, parmi les invités d'honneur, qui avaient daigné rehausser de leur présence cette fête, j'ai remarqué l'absence d'un des plus grands bienfaiteurs du Patronage, je veux dire M. J.-B. Renaud.

Je ne suis qualifié ni désigné pour chanter les louanges de ce Monsieur, mais seulement, c'est pour moi, un devoir de reconnaissance bien doux à remplir que de rappeler tout ce qu'il a fait pour cette institution, à son origine.

Il fut l'un des premiers à aider et seconder son fondateur, le R. Père L.-Eugène Tremblay, pour le progrès et le développement de cette institution.

Son dévouement fut inlassable. Il avait tellement à coeur le bien-être de la jeunesse qu'il se dépensa sans compter ni son temps, ni son argent; son zèle fut admirable.

C'est lui qui fonda la fanfare, dont j'ai eu l'honneur d'être membre, laquelle est aujourd'hui si prospère et si populaire. Il fit aussi beaucoup pour l'organisation du corps de "Cadets".

Il serait ici trop long d'énumérer tout ce qu'il a fait pour cette institution. Aussi à juste titre, il lui fut conféré maints honneurs, qu'il avait hautement mérités.

Tous les anciens qui l'ont vu à l'oeuvre le savent.

Il est bon dans la vie de rappeler de temps à autre le souvenir d'hommes du calibre de M. Renaud. C'est un apôtre du bien, qui pourrait facilement servir d'exemple à la jeunesse qui grandit.

Un qui l'a vu à l'oeuvre et qui se souvient,

Un ancien,
Ovide Morrison

ETAT-CIVIL

CATHEDRALE

Baptêmes:

Juillet 25.— Joseph-Réal, fils d'Horédore Patenaude et d'Alice Beauchemin. Par. et mar Hormisdas Patenaude et Malvina Vincent.

Juillet, 29.— Joseph-Etienne-Gérard-Roger, fils d'Emile Proulx et de Marguerite Lévesque. Par. et mar. Etienne Proulx et Joséphine Saint-Mars.

Mariages:

Juillet, 27.— Entre Paul Lévesque et Lucile Vincelette.

Juillet, 27.— Entre Paul Brassard et Berthe Chicoine.

Sépultures:

Juillet, 29.— Soeur Elisabeth Goudrault, fille de feu Philippe Goudrault et de feu Marie Goudrault.

Juillet, 31.— Lucien Carufel, époux d'Armande Graveline.

Juillet, 31.— Clara Lacroix épouse d'Antoine Gaudreault.

PAROISSE NOTRE-DAME

Baptêmes:

Juillet, 25.— Joseph-Jacques Normand, fils d'Albert Paradis et d'Yvonne Ruel. Par. et mar. Henri Ruel et Aline Lapalme.

Juillet, 25.— Joseph-André Claude, fils de Jean-Baptiste Avard et d'Anna Angers. Par. et mar. Emile Angers et Léonie Avard.

Juillet, 25.— Marie-Nichole Micheline, fille de Donat Gadbois et de Clara Armstrong. Par. et mar. Eucher Lussier et Marie-Anna Gadbois.

Juillet, 25.— Marie-Monique-Réjanne, fille de Donat Gadbois et de Clara Armstrong Par. et mar. Léon Armstrong et Simone Béland.

Juillet, 28.— Joseph-Ferrier Jacques, fils de Paul-Eugène Bégin et de Jeanne d'Arc Chartier Par. et mar. Ferrier Chartier et Laura Moisan.

Juillet, 28.— J.-Napoléon-Marcel, fils d'Adrien Monty et de Florianne Côté. Par. et mar. Napoléon Mont yet Robella Paquette.

Sépulture:

Juillet, 27.— Philomène Dolbec, épouse de Misael Desgranges.

CHRIST-ROI

Baptêmes:

Juillet, 27.— Marie-Laura-Monique-Lise, fille d'Aldée Cordeau et de Marie-Blanche Trudeau. Par. et mar. Léopold Laguë et Laura Hébert.

Juillet, 27.— Marie-Monique-Alma, fille de Louis-Paul Bergeron et de Rolande Ferron. Par. et mar. Arthur Ferron et Alma Grégoire.

Mariage:

Juillet, 27.— Entre Marcel Soly et Fernande Morrisseau.

Sépulture:

Juillet, 29.— Camille Provost, fils de Ludger Provost et de Rosina Archambault.

———:-o-:———

LE JEUNE C. GANI EST DECEDE A SAINT-EUGENE

Le jeune Camille Gani est décédé samedi dernier à Saint-Eugène de Grantham, à la suite d'un accident. Il était âgé de 11 ans. Outre ses parents, M. et Mme Arthur Gani, il laisse quatre frères et deux soeurs, Robert, Lucien, Gilles et René, Lucile et Thérèse. Les funérailles ont eu lieu mardi. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Laurent Belicourt, curé de la paroisse, qui chanta aussi le service funèbre. Les porteurs étaient MM. Gérard Neveu, Maurice Rondeau, Bernard Rondeau et Georges Goyette. La quête fut faite par MM. Réal et Jean-Paul Neveu. Outre les membres de la famille, on remarquait dans le cortège M. Jules Gani, grand'père du défunt, de Saint-Hugues; M. et Mme Dollard Lanoie de Thetford Mines, M. Joseph Lanoie de Drummondville et sa famille, Emery Brodeur de St-Hugues, Paul Lanoie et sa famille de Ste-Hélène, M. Samuel Smith de Ste-Hélène et un très grand nombre d'autres.

M. DELPHYS TURENNE DECEDE A 85 ANS

Un des vieux citoyens de Saint-Eugène de Grantham, M. Delphys Turenne, est décédé à la suite d'une longue maladie, à l'âge de 85 ans. Veuf depuis plusieurs années, le défunt ne laisse que deux enfants: M. James Turenne, de Syracuse, N.Y., et Mme M. Bourdon, de Thorold, Ont. Un frère lui survit également, M. Ovila Turenne, de l'Epiphanie. Les funérailles ont eu lieu en l'église paroissiale de Saint-Eugène. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Laurent Belcourt, curé de la paroisse, qui chanta aussi le service funèbre. Les porteurs étaient MM. Joseph Coutu, Joseph Lemoine, Pierre Messier, Hormisdas Boisselle, J.-M. Boisselle et Gérard Beaudoin. La quête fut faite par MM. Athanase Masse et Hilaire Picotte. Au choeur de chant, sous la direction de M. P. Tessier, on remarquait MM. E. Tessier, S. Tessier, René Lapointe, J.-O. Donais et autres. Dans l'assistance, outre ceux déjà mentionnés: M. et Mme Hilaire Picotte de Massonville, M. et Mme Jos. Coutu de Massonville, J. Lapointe, Magog; Ovila Aurenne de l'Epiphanie et ses filles Elodie, Germaine, Béatrice, M. et Mme Jos. Morin, de l'Epiphanie, M. et Mme Athanase Massé-de Montréal, M. Albert Massé et sa famille de Montréal, M. et Mme J. Lemoine de St-Lambert, Aimé Gauthier, Mme Jos. Rondeau, M. et Mme Théophile Forcier, Simone Lemoine, M. et Mme Joseph Adam, Mlle Marie-Ange Primeau, Claire Jetté, Solange Vadnais, Mme Adélard Rondeau et sa fille Lice, M. et Mme Henri Poudrette, M. et Mme J.A. Dufault de Montréal M. et Mme J. Bouchard, *Mlle* Germaine Tessier, *Anita* Bibeau, *Zéphirin Leblanc, François* Vadnais, Paul Bibeau, Augustin Dolbec, Adélard Forest, A. Desaulniers, M. et *Mme* Philias Lapointe, M. et *Mme* Aimé Bérard, Edmour *Farley*, Mme Alcide Léger, Mme P. Gélinas, Emma Mélançon, Mme Irénée Lachapelle, Mme Jos. Seyer, Mme H. Goyette, *Mlle* Lucile Fréchette et plusieurs autres.

———:-o-:———

VILLA STE-JEANNE D'ARC

Dimanche prochain, 4 août, sera le jour de récollection pour demoiselles. Programme: messe à 8 heures, déjeuner et conférence. Bienvenue à toutes les demoiselles.

Prochaines retraites:

Du 12 au 15 août: Demoiselles; prédicateur, R.P. T. Landry, O.P.

Du 16 au 19 août: Dames; prédicateur, M. l'abbé G. Cabana.

Du 19 au 22 août: Demoiselles; prédicateur, M. l'abbé A. Longpré.

———:-o-:———

CHARS ALLEGORIQUES DES PETITS PATROS

Le défilé annuel de chars allégoriques des jeunes gens du Patronage, à travers les rues de la ville, aura lieu jeudi prochain dans l'après-midi, à partir de deux heures. Cette année, le défilé prendra une allure guerrière, justifiée par l'actualité. Les chars représenteront des avions, des chars d'assaut, des sous-marins, etc. Depuis une quinzaine, les jeunes gens du Patronage s'occupent fébrilement à la fabrication de leurs chars allégoriques, et tout fait prévoir que leur défilé obtiendra un grand succès. Le parcours suivi sera le suivant: rues Girouard, Bourdages, Cascades, Saint-François, Saint-Simon, Saint-Antoine, Cascades, Concorde, William et Girouard.

———:-o-:———

LISEZ
LE
COURRIER
DE
SAINT-HYACINTHE

LA VIE AGRICOLE

CULTURE du LIN

Le gouvernement provincial veut encourager la culture du lin. —Une école de lin à Plessisville.— Réunion des producteurs de bovins de boucherie à Cookshire, le 8 août.

On sait que le gouvernement provincial donne présentement un vif essor à la culture du lin. On a déjà prouvé que cette culture sera aussi bonne après la guerre que durant la guerre.

Le premier ministre, M. Adélard Godbout, annonçait dernièrement la fondation d'une école de lin à Plessisville.

Aujourd'hui, le service de la publicité, du ministère de l'Agriculture, prend l'initiative de publier des feuillets périodiques su rla culture du lin. En temps opportun, ces textes rappelleront aux producteurs les notions fondamentales nécessaires pour tirer profit d'une culture qui sera sûrement payante. La rédaction en a été confié à M. Maurice Soesens, expert en linerie, qui a la direction de l'école de Plessisville. Le premier numéro vient de sortir des presses. Il a été expédié à 2,000 producteurs intéressés. Ceux qui désirent le recevoir gratuitement n'ont qu'à s'adresser à la section des Publications, ministère de l'Agriculture, Québec.

* * *

Le deuxième pique-nique annuel de la Société des Producteurs de Bovins de Boucherie de la province de Québec aura lieu le 8 août prochain. C'est la nouvelle que nous prie de communiquer M. L.-J. Simard, secrétaire de la société.

Cette fête agricole aura lieu sur le terrain de l'exposition de Cookshire, comté de Compton. M. L.-C. Roy, président, souhaitera la bienvenue aux pique-niqueurs.

On sait que cette société groupe les producteurs de trois races bovines: la Shorthorn, la Hereford et l'Aberdeen Angus. L'an dernier, le pique-nique de Lennoxville avait réuni plus de six cents cultivateurs, la plupart engagés dans la production de la viande de boucherie. Les organisateurs anticipent cette année un succès encore plus considérable. Dans les circonstances présentes, il est facile de comprendre que la viande de boucherie sera plus rémunératrice que par le passé.

Il y aura conférences, concours, démonstrations et discours. Bienvenue à tous.

DISPOSITION ET RENDEMENT

Chaque pouce carré aux légumes doit être bien employé. Les rangées sont étroites et aussitôt que la période de production d'une variété est terminée, elle est remplacée par une autre. On ne plante que des choses très *productives telles que*: fèves, radis, *laitue, épinard* aussi des pois et du blé-d'Inde qui ne sont jamais si bons que lorsqu'ils sont cueillis, cuits et dégustés le même jour.

Les petits légumes comme la laitue et les radis se sèment en rangée de douze pouces de distance; on laisse environ quinze pouces de distance entre chaque rang de betteraves, fèves, carottes, pois ou épinards, tandis que les patates, le blé-d'Inde et les tomates demandent au moins vingt-quatre pouces. Dans ce dernier cas on peut semer entre deux rangées quelques chose qui pousse vite comme de la laitue et des épinards. Si vous désirez des légumes tendres, il faut que leur culture soit rapide; les experts activent la croissance par l'emploi d'engrais, par des sarclages et des arrosages répétés.

BEURRE-FROMAGE

BEURRE

Notre marché au beurre s'est quelque peu replié durant cette dernière semaine.

Un ralentissement d'activité dans le mouvement d'achats pour fins d'entreposage fut responsable d'une demande plus limitée et, à la suite d'une liquidation plus apparente de la part de certains détenteurs, les prix ont légèrement fléchi.

Au cours de l'avant-midi lundi, le 29 juillet, les prix du beurre No 1 pasteurisé, au gros, variaient de 22¾c à 22⅞c la livre.

FROMAGE

Nous prions les expéditeurs de ne fabriquer que du fromage blanc afin de se conformer aux dispositions du contrat intervenu entre le Ministère Britannique des Approvisionnements et le Gouvernement Canadien.

L'élevage des porcs au Canada

Depuis une couple de semaines, on commence à lire un peu plus de satisfaction sur la figure de nos éleveurs de porcs, le marché s'étant raffermi! Jusqu'à ces derniers temps, c'était plutôt le contraire que l'on observait.

L'hiver dernier, on se plaignait souvent du prix élevé des moulées comparativement à celui du porc qui était sensiblement meilleur marché qu'en 1939 à la même période. Vers la mi-avril, lorsque le prix des porcs baissa de ¾c la livre à 8.50c, l'appréhension devint plus grande et certains producteurs se défirent de leurs truies d'élevage. D'autres vendirent leurs porcelets. En fait, la situation n'était pas des plus brillantes et l'on comprend facilement que plusieurs se soient laissés aller au découragement.

Depuis quelque trois semaines, le marché du porc, comme nous le faisions remarquer il y a une quinzaine, s'est amélioré d'une façon appréciable en atteignant le niveau de 9c, pour les sujets nourris et abreuvés, et 9.25c la livre, pour les porcs livrés par camion. Ce gain devrait se maintenir si la demande persiste à être aussi bonne qu'elle l'a été depuis quelque temps.

Mais, si tous les cultivateurs voient d'un bon oeil la récente tournure de leurs affaires, beaucoup d'entre eux ne peuvent en profiter actuellement, parce que leurs sujets ne sont pas encore prêts à être mis sur le marché. C'est pourquoi ils désirent tant savoir si les prix se maintiendront jusqu'au temps où leurs porcs auront atteint le poids voulu. Nous aimerions bien répondre aux questions qui nous viennent de part et d'autre, mais il est assez difficile de nous prononcer avec quelque certitude sur les cours qui prévaudront d'ici quelques mois. Aussi, devons-nous nous borner aujourd'hui à représenter aussi exactement que possible la situation dans laquelle se trouve actuellement notre marché du porc.

Disons tout d'abord qu'en face des conditions du commerce des porcs au mois d'avril dernier, c'est-à-dire avec une augmentation toujours croissante des arrivages sur les marchés publics et avec la limitation de nos exportations de bacon, l'Office du Bacon à Ottawa a décidé de restreindre l'entreposage du porc pour le compte du ministère anglais des vivres. Cette mesure eut pour effet immédiat de faire fléchir les prix sur les marchés publics. Quelques semaines plus tard, le 6 mai, on eut recours à un autre procédé en payant aux exportateurs 50c de moins les cent livres pour toutes les classes de bacon destinées au commerce extérieur. Le but de cette mesure était de faire pression sur le marché domestique pour accroître la consommation du porc frais en le rendant meilleur marché et de disposer de notre surplus. En même temps, le gouvernement canadien vendait notre bacon au même prix à l'Angleterre, c'est-à-dire à 18.01 dollars les cent livres, tel que stipulé au contrat, mais il se trouvait à ajouter 50c à sa réserve qui avait été de 66c les cent livres pendant les quatre premiers mois de l'année. Cette réserve est susceptible de revenir aux producteurs un de ces jours, déduction faite cependant des frais d'entreposage.

Voici maintenant pour quelles raisons l'Office du Bacon en est venu à prendre de telles mesures. D'abord, en se basant sur les arrivages de porcs, tant aux parcs à bestiaux qu'aux abattoirs, au cours des cinq premiers mois de 1940, on peut dire que la production a augmenté d'environ 43 pour cent sur celle de 1939, et qu'en juin 1940, elle était encore d'un bon tiers plus élevée qu'en juin 1939. Les réceptions de 100,000 porcs par semaine aux abattoirs et sur tous les marchés du Dominion, qui étaient assez fréquentes il y a quelques mois, sont descendues aux environs de 80,000 têtes pendant le mois de juin et à 71,750 têtes environ en juillet. Malgré tout, les arrivages de cette année, à venir au 18 juillet 1940, se chiffrent à 2,540,343 porcs, à comparer à 1,737,293 têtes pour la même période de 1939, soit une augmentation de 803,050, ou 46%.

———:-o-:———

DERNIERS PRIX DU MARCHE

Prix obtenus sar le marché

1940 par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Limitée.

Les limites de poids pour les porcs livrés par camion sont maintenant de 10 livres de moins que celles mentionnées plus bas.

ANIMAUX VIVANTS

Porcs vivants

Bacons (180-230 lbs)
Prix de base, nourris et abreuvés 9c
Par camions. $9.15
Selects (190-230lbs.)
Prime par tête de $1.00.
Bouchers (160-240 lbs)
Coupe par tête de $1.25.
Légers - (moins de 160 lbs)
coupe par tête de 75c et $1.00
Pesants (240-270 lbs)
Coupe par tête de $2.50
Extra pesants (plus de 270 lbs)
Coupe de $1.50 et $2.00 du 100 lbs.

Truies	$4.50 - $5.50
Porcs classés abattus	$12 00

Veaux de lait

Choix	$8.00 à 8.50
Bon	7.50 à 8.00
Moyen	6.50 à 7 00
Commun	5.50 à 6.00
Au seau	4.00 à 4.75

Bouvillons

Choix	$8.00 à 8.25
Bon	7.25 à 7.75
Moyen	6.50 à 7.25
Commun	5.00 à 5.50

Agneaux du printemps

Bon	$10.00 à $10.50
Non castrés	$9.00 à $9 50
Commun	$8.00 à $8.50

Moutons

Bon	$4.50 à $5.00
Commun	2.50 à 3.50

Taures

Choix, type à boucherie	$6.50 à $7.00
Bonne	5.75 à 6.25
Moyenne	4.50 à 5.00
Commune	3.00 à 4.00

Vaches

Choix, type à boucherie	$5.25 à $5.50
Bonne	4.50 à 5.00
Moyenne	4.00 à 4.50
Commune	$3.00 à $3.50
Très commune	2.50 à 2.75

Taureaux

Choix, type à boucherie	$4.75 à $5.00
Bon	4.25 à 4.50
Moyen	3.75 à 4.25
Commun	3.00 à 3.50

OEUFS

A — (Gros)	25c
A — (Moyens)	24c
B —	20c
C —	15c

Sur les prix ci-hauts mentionnés, nous retenons une commission de 8% aux expéditeurs individuels et 5% aux coopératives affiliées.

La vallée du Richelieu

Ottawa.— Les automobilistes qui viennent au Canada par la route du lac Champlain et du Richelieu traversent une région où abondent les souvenirs historiques, depuis celui des guerres de Champlain contre les Iroquois, en 1603, jusqu'à celui de l'inauguration du premier chemin de fer canadien, le 21 juillet 1836, à St-Jean.

Les exploits des expéditions que dût faire Champlain pour aider ses alliés montagnais ont motivé le choix par la Commission des Sites et des Monuments historiques de plusieurs sites historiques qu'entretient le Service des Parcs Nationaux du Ministère des Mines et des Ressources. Les autorités provinciales ou municipales et diverses sociétés historiques ont d'ailleurs marqué plusieurs autres endroits de la vallée du Richelieu.

C'est de l'embouchure du Richelieu, alors rivière des Iroquois, que Champlain partit pour son aventureuse expédition de 1609. La ville de Sorel s'élève aujourd'hui à cet endroit; un cairn et une tablette de bronze marquent le site du fort Richelieu, bâti par Pierre de Saurel en 1665 pour servir de poste de défense contre les Iroquois. Les rapides de Chambly avaient en 1609 arrêté l'avance de Champlain; on y érigea en 1665 le fort Chambly qu'on dut reconstruire en 1709.

Bien que plusieurs compagnons de Champlain aient rebroussé chemin à Chambly, il continua sa route avec deux autres Français, soixante Indiens et vingt-quatre canots; il s'arrêta six milles plus haut pour explorer l'île Ste-Thérèse.

Poussant plus loin, Champlain se rendit ensuite à l'endroit où s'élève aujourd'hui la ville historique de St-Jean. Une pierre et une plaque marquent le site du fort St-Jean, bâti en 1748, et une autre plaque rappelle l'inauguration à cet endroit du premier chemin de fer du Canada.

D'autres monuments commémorent plusieurs hauts faits postérieurs aux expéditions de Champlain. C'est aussi dans cette région, à dix milles de la frontière, qu'on trouvera, sur l'île-aux-Noix, l'historique fort Lennox, dont les fortifications, les bastions et le fossé impressionnent encore.

Les peintures à l'eau, recommandées aux peintres d'enseignes

X-ACTO

ASSORTIMENT DE 18 COULEURS VIVES

EN BOCAUX DE TROIS GRANDEURS A 15c, 25c et 40c

Bleu turquoise	Jaune citron
Emeraude	Magenta
Orange	Brun café
Rouge cardinal	Violet
Jaune pâle	Vert fonçé
Bleu marine	Bleu ciel
Lavende	Vermillon
Rouge sang	Marron

Noir et Blanc

Les peintures X - ACTO — Sèchent en 30 minutes
Défient la pluie
Se mêlent parfaitement
Sont idéales pour décoration et lettrage des pancartes

En vente au

COURRIER DE ST-HYACINTHE

68-70, RUE STE-ANNE TÉL. 37

SAINT-HYACINTHE

une suggestion



Pour réussir un dessin, une photo ou un cliché en une et plusieurs couleurs, ayez recours au personnel d'élite de

LA PHOTOGRAVURE NATIONALE LIMITÉE

282 OUEST RUE ONTARIO BELAIR 3984 MONTREAL

Nous prenons les commandes de vignettes

Le Courrier de S.-Hyacinthe



Une récolte payante pour le cultivateur

Ce sont des gens solides qui cultivent la terre chez nous. Ils ne craignent pas la longueur des heures de travail et ils ne se refusent pas à peiner durant des mois, derrière la charrue et le tracteur, tirant du sol une honnête existence. Pour ces hommes, la bière est une amie, même plus —une cliente. L'industrie de la brasserie achète chaque année des cultivateurs canadiens pour plus de $12,000,000 de houblon et d'orge . . . et elle paie comptant pour ces produits. Bien plus, elle verse en ce moment un *Boni en argent* pour chaque boisseau d'orge (c'est ce qui a déjà été fait dans le passé quand les prix du grain étaient trop bas) afin d'assurer un profit raisonnable aux cultivateurs qui produisent une orge à malt de qualité supérieure.



SOBRE EN TOUT — LA BIERE ME SUFFIT

Cérémonie de profession religieuse

Une double cérémonie de profession religieuse, voeux perpétuels et voeux temporaires, chez les RR. SS. de Saint-Joseph.

Une imposante cérémonie de profession religieuse a eu lieu ces jours derniers chez les RR. SS. de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe, à leur maison-mère de la rue Raymond. Elle était présidée par le T.R.P. Thomas-Marie Rondeau, O.P., prieur du couvent dominicain de cette ville, assisté de MM. les abbés Edmour Saint-Pierre, curé de Saint-Jude, et Albéric DeGrandpré, aumônier de la communauté. Le sermon de circonstance fut prononcé par le R.P. Ernest Hadd, s.m.m., prédicateur de la retraite annuelle. On remarquait au choeur MM. les chanoines J.-B.-A. Allaire, de cette ville; J. Veilleux, de Sherbrooke; MM. les abbés Eucher Martel, curé du Précieux-Sang de La Providence; N. Pépin, le R.P. A. Cordeau, C.S.C., le R.F. Noël, C.S.C.

Ont prononcé leurs voeux perpétuels: les RR. SS. Gertrude-de-Jésus, (Antoinette Houle), Saint-Hyacinthe; Saint-Maurice, (Marie-Anna Lemoine), Saint-Robert; Sainte-Yolande, (Madeleine Ethier), Sorel; Bernadette de l'Immaculée, (Bernadette Ethier), Sorel; Sainte-Luce, (Hélène Racicot), Saint-Robert; Marie-St-Alphonse, (Flore Gravel), St-Joseph de Sorel; Sainte-Paule, (Marie-Paule Leduc), Rougemont; Bernadette-de-Marie, (Rolande Deslandes) St-Dominique; Marie St-Eugène, (Irène Lapalme) St-Dominique; Ernest-de-Jésus, (Marie-Anne Laplume), Saint-Marcel; Marie-St-Emile (Florence Labelle), Roxton Pond; Saint-Edme, (Gabrielle Girouard), Saint-Hyacinthe; St-Jean-Baptiste de la Salle (Marguerite Cournoyer), Ste-Victoire; Jeanne-des-Anges (Marguerite Dubois), Clarenceville; Marie-St-Raphael, (Marguerite Lasnier), Dunham; Saint-Bonaventure (Alphonsine Paulhus), St-Bonaventure.

Ont prononcé leurs voeux temporaires: les RR. SS. Marguerite-du-Rosaire, (Marguerite Lauzière), St-Léonard, Nicolet; Saint-Paul-de-Rome, (Rosette Paul), St-Joseph de Sorel; Saint-Vital, (Marie-Anna Benoît), La Présentation; Thérèse-du-Rédempteur, (Lucienne Gilbert), St-Hyacinthe; Louis-Marie, (Marthe Morier), Saint-Jean-Baptiste; Marie-Céleste, (Gracia Larocque), Bedford; Gertrude-Marie, (Gertrude Dionne), Dunham; Marie-Ste-Flore, (Florida Bouvier), La Présentation; Sainte-Lucie, (Marguerite Leduc), Ste-Madeleine; Sainte-Marcelline, (Gertrude Benoît), Knowlton; St-François-Solano, (Gabrielle Morissette), Saint-Hyaicnthe.

———:-o-:———

NE PAS OUBLIER

Ne pas oublier la fête champêtre du Club Maskoutain de cette ville, le 6 août, au bénéfice de la Croix Rouge. La robe du soir n'est nullement de rigueur pour les dames, malgré ce qui a pu se dire à ce sujet.

———:-o-:———

PETITES ANNONCES

IMMEUBLES.— Si vous voulez acheter des terrains ou propriétés de toutes sortes, ou échanger à des conditions avantageuses en ville ou les environs tels que maisons d'un à six logements, locaux d'affaires, boulangerie, moulin à scie et commerce de toutes sortes et terre en culture, et terre à bois. Et aussi si vous voulez vendre toutes sortes de propriétés promptement, adressez-vous à L.-O. Désautels, 10, rue Papineau. 1f

SERVANTE d'expérience demandée. Bon salaire. S'adresser à 330a, rue Girouard. 1f

JE DESIRE être employé comme chauffeur de fournaises. Je possède un certificat à ce sujet. S'adresser à 59, rue St-François. 9at

JE DESIRE louer un logement de 3 ou 4 pièces avec chambre de bain. S'adresser au *Courrier de Saint-Hyacinthe.* 1f

ON DEMANDE à acheter une propriété en ville, de deux ou trois logements, en bon état. Paiement comptant si désiré. Ne fera pas affaires avec agents d'immeubles. S'ad. au *Courrier de Saint-Hyacinthe.*

MME ANT. GAUDREAU MEURT A 70 ANS

Mme Antoine Gaudreau, née Clara Lacroix ,est décédée à son domicile, 70, rue Saint-Dominique, à l'âge de 63 ans. Outre son époux, la défunte laisse quatre fils et une fille: MM. Camille, Arsène, Gérard et Albert Gaudreau; Mlles Hélène et Odila. Un frère et une soeur lui survivent également: M. Eugène Lacroix et Mme Ovila Chartier, (Délima). Les funérailles ont eu lieu mercredi à la cathédrale, sous la direction de la maison Ubald Lalime.

———:-o-:———

Beau succès du voyage de la S. Philharmonique

Par une belle température, plus de 200 personnes prirent le train, dimanche dernier, pour accompagner les membres de la Société Philharmonique dans leur excursion de Saint-Hyacinthe à Cornwall, Ontario.

On remarquait sur les figures un sourire de contentement de voir que la Philharmonique avait accepté de faire, encore cette année, une excursion par train et par bateau.

Les excursionnistes arrivèrent à Cornwall à midi moins le quart pour y repartir, à bord du *Rapide Prince*, à une heure et demie.

Le bateau s'engagea dans le beau et grand lac St-François, puis sauta les rapides "Des Côteaux," entre Côteau-Landing et Valleyfield; les rapides "Des Cèdres," entre Beauharnois et les Cèdres; puis "Split Rock", entre Les Cèdres et le lac St-Louis; enfin, les rapides "De Lachine," le plus beau de tous, celui qui causa le plus de sensations aux voyageurs.

Tout le long du voyage, nos musiciens mirent de l'entrain à bord du train et du bateau et, comme toujours, notre dévoué tambour-major, M. Amédée Lacroix, plein de gaieté et de bonne humeur, fut le propagateur de cette joie qui régna pendant tout le voyage.

Les excursionnistes sont revenus enchantés de leur voyage et demandèrent aux autorités de la Philharmonique d'organiser une excursion semblable, l'an prochain.

Un trait d'honnêteté digne de mention.— Au cours du voyage, Mlle Fabienne Choquette, belle-soeur de notre bon membre, Ernest Guilmette, perdit une bague de prix. Cette jeune fille fut bien peinée de cette perte et vint demander à M. Lacroix de bien vouloir annoncer la chose, ce qui fut fait sur le champ.

Au bout de quelque temps, Mlle Marie-Paule Beauregard, également de Saint-Hyacinthe, vint porter à M. Lacroix la bague en question. Ce dernier s'empressa de la remettre à Mlle Choquette. Nous félicitons publiquement Mlle Beauregard de son honnêteté.

Incident.— Notre bon ami, Gilles Borduas, perdit dans la foule, sur le quai de Cornwall, son porte-monnaie, dans lequel se trouvaient ses billets, permis de chauffeur, etc.

Rendu sur le bateau, il s'aperçut de la chose. Il descendit immédiatement sur le quai, alla voir un peu partout et, après de vaines recherches, revint prendre le bateau pour constater que le "Rapide Prince" avait laissé le quai et était déjà à près de cinq pieds du rivage. Notre Gilles ne perdit pas l'esprit. Après avoir perdu son porte-monnaie, il ne voulait point perdre son bateau et, prenant son élan, il sauta sur le pont du vapeur, sans accident mais toujours sans porte-monnaie. Ce fut son premier saut, celui des rapides vint plus tard!

Les autorités de la Canada Steamships Lines acceptèrent les explications de Gilles et du secrétaire de la Philharmonique, et put continuer son voyage sans autre incident.

Grandes courses de chevaux à l'exposition de comté

Les derniers préparatifs sont à se terminer, en vue de l'exposition agricole du comté de Saint-Hyacinthe, qui se tiendra les 6, 7 et 8 août. Vu l'état de guerre, cette exposition est la seule qui se tiendra cette année dans notre ville, et elle remplacera l'exposition régionale, à laquelle participent habituellement les six comtés de Saint-Hyacinthe, Bagot, Rouville, Chambly, Verchères et Richelieu. Les organisateurs tiennent à annoncer que l'exposition comportera entre autres choses un programme élaboré d'amusements. Il y aura du vaudeville au Stade municipal, et la compagnie *Roxy Shows* a bien voulu se charger de ce qu'on appelle le *Midway*. De grandes courses de chevaux auront lieu chaque jour sur la piste du Parc Laframboise, et les bourses à distribuer forment un total de $1.350. Le programme des courses est donné comme suit:

MARDI, 6 AOUT

2.28 Trot et amble	$150.
2.15 Trot et amble	$175.

MERCREDI, 7 AOUT

2.21 Amble	$150.
2.17 Amble	$175.
Classifiée Trot	$175.

JEUDI, 8 AOUT

2.25 Trot et amble	$150.
Classifiée Amble	$175.
Ouverte (Free for All)	$200.

M. CAMILLE PROVOST EST DECEDE LE 26

M. Camille Provost est décédé à son domicile de Saint-Hyacinthe, le 26 juillet, à l'âge de 22 ans et 5 mois. Il était célibataire. Outre ses parents, M. et Mme Ludger Provost, il laisse neuf frères et trois soeurs: Oscar, Hector, Alcide, Armand, Adrien, Lionel, Henri, Paul, Dollard et René, Rose-Alma, Gabrielle et Simone. Les funérailles ont eu lieu lundi en la paroisse du Christ-Roi, sous la direction de la maison Ubald Lalime.

———:-o-:———

Les noces d'or de M. et Madame Théo. Fontaine

M. et Mme Théophile Fontaine, de cette ville, ont célébré lundi, au milieu de parents et d'amis, le cinquantenaire de leur mariage. Les jubilaires sont les parents de Me T.-A. Fontaine, député de Saint-Hyacinthe-Bagot aux Communes. Le matin, il y eut messe à la cathédrale, dite par Mgr L.-A. Sénécal, P.D., curé de Saint-Denis-sur-Richelieu, avec sermon par M. l'abbé P.-A. Trudeau, aumônier des RR. SS. de Sainte-Marthe, à Saint-Joseph-sur-Yamaska. Un grand banquet suivit, servi dans la salle des bazars de l'Hôtel-Dieu, sous la présidence de Me Fontaine, qui assumait les fonctions de maître de cérémonies. A la table d'honneur, on remarquait autour des jubilaires: Me Fontaine et Mme Fontaine; leur fille, Mlle Madeleine Fontaine; Mgr L.-A. Sénécal; MM. les abbés P.-A. Trudeau; J.-B. Nadeau, curé de Saint-Pierre de Sorel; Arthur Vézina, supérieur du Séminaire; les RR. PP. J.-M. Surprenant, O.P., curé de la paroisse de Notre-Dame-du-Rosaire, et F.-M. Gauvreau; l'hon. T.-D. Bouchard, maire de Saint-Hyacinthe, ministre dans le cabinet Godbout; M. et Mme Ernest Rivard, de Saint-Thomas d'Aquin; M. Cyrille Dumaine, député de Bagot à l'Assemblée législative, et Mme Dumaine, d'Upton; M. J.-A.-A. Leclair, ancien maire de Verdun, beau-père de Me Fontaine; M. et Mme Joseph Daoust, Montréal; Le Dr et Mme Adonias Lussier, Westmount; Mlle Denise Rivard, M. Léopold Desmarais. Les convives étaient au nombre d'environ 150, et le service avait été confié aux Scouts de la paroisse de Notre-Dame. Un orchestre, sous la direction de M. Charlemagne Bouchard, exécuta plusieurs pièces durant le banquet. Des adresses furent lues aux jubilaires par leurs petites-filles, Mlles Madeleine Fontaine et Denise Rivard, cependant qu'une bourse leur était présentée par Me Fontaine, au nom des parents et amis. Des discours furent prononcés par Mgr Sénécal, le R. P. Surprenant, O.P., M. le chanoine Nadeau, M. l'abbé Vézina, MM. J.-A.-A. Leclair, Cyrille Dumaine et le notaire Lindor Tétreault, neveu des jubilaires, de Granby.

Le travail du tracteur sur les fermes

De nombreux cultivateurs de la région se rendent compte, sur la terre de M. Alphonse Archambault, à Saint-Thomas d'Aquin, des nombreux travaux auxquels peut s'employer le tracteur.

Plusieurs personnalités locales, parmi lesquelles des agronomes de la région, étaient les invités de la *Ford Motor Company of Canada, Ltd.*, à une démonstration qu'elle donnait, mardi et mercredi, de son nouveau tracteur.

Cette première démonstration publique de l'excellente machine agricole eut lieu sur la ferme de M. Alphonse Archambault, à Saint-Thomas d'Aquin. Les experts de la *Ford Motor Company* disposaient de trois tracteurs, tous du nouveau modèle qui fait maintenant sensation dans toutes les régions agricoles de la provnice. Les tracteurs exécutèrent des labouarges en profondeur et en surface, des travaux de culture générale tels que sarclage, renchaussage, scarification, etc., émerveillant chaque fois l'assistance par la facilité avec laquelle ils effectuaient leur besogne.

Munis du nouvel accouplement à contrôle hydraulique Ferguson, les nouveaux tracteurs Ford passaient avec la plus grande aisance des travaux de grande culture exigeant beaucoup de traction aux opérations les plus délicates de jardinage et d'entretien auxquelles leur extrême maniabilité les rend particulièrement aptes. Tout un assortiment d'outils sans roues Ferguson peut s'adapter au tracteur au moyen du nouvel accouplement Ferguson, de sorte qu'il suffit d'ajuster quelques écrous et quelques boulons pour passer de la charrue à double soc au fameux Cultivateur Ferguson à toutes fins. Celui-ci est tout particulièrement adapté aux besoins des fermes moyennes ou des vergers.

MM. René Saint-Pierre, de la "Yamaska Automobile" et J.-D. Guillemette, étaient, pour la circonstance, les hôtes de M. G. E. Milton, gérant de la succursale montréalaise de la *Ford Motor Company*. Les dépositaires de Saint-Hyacinthe de la *Ford Motor* firent servir des rafraîchissements à leurs visiteurs, à l'abri d'une marquise élevée sur les terrains de la ferme, par les soins de la compagnie.

———:-o-:———

ROXTON POND

M. l'abbé Nap. Maynard nous quitte pour quelques jours pour aller faire un voyage à Toronto.

Hommes d'expérience demandés pour représenter compagnie d'assurance-vie dans les districts de Saint-Hyacinthe et de Drummondville. Salaire et commission. Ecrire en donnant détails complets sur l'âge, expérience, instruction, etc. Case postale No 140.

1f

UNE AUTO RENVERSE MLLE M. GIRARD

Mlle Marielle Girard, 19 ans, institutrice à Notre-Dame de Saint-Hyacinthe, souffre de coupures au visage et de contusions aux jambes, à la suite d'un accident de la route qui aurait pu avoir des suites plus graves. Elle s'en allait à bicyclette quand elle entendit le klaxon d'une automobile qui indiquait son intention de passer. Mlle Girard se rangea autant qu'elle pu à droite, mais l'auto, que conduisait M. Raoul Lassonde, de cette ville, la heurta quand même en passant, la jetant à bas de sa monture. Le choc fut si violent que Mlle Girard perdit connaissance. M. Lassonde releva la victime et la conduisit chez son père, M. Ernest Girard, où l'on nous rapporte que son état n'inspire aucune crainte.

LA R. S. MARIE...

(*suite de la 1ère page*)

de-Malade en chef et plus tard Directrice de l'Ecole des gardes-malades laïques et religieuses. Là encore, elle a bien servi la cause hospitalière pendant une quinzaine d'années, se distinguant par une vive compréhension des besoins des malades, un remarquable esprit de coopération et d'organisation, et une tendance vers le progrès constant. Ne pas mentionner son dévouement inlassable, sa charité surnaturelle et son esprit de prière serait ne rien dire de Soeur Marie-de-Lourdes, puisque ce sont les seuls vrais mobiles de toute son activité auprès des malades.

Assignée au poste de Supérieure de l'Hôpital Général Sainte-Marie de Lewiston, Maine en 1928, elle y remplit sa charge pendant six ans avec le même zèle, le même intérêt, la même efficacité que partout ailleurs.

Cette esquisse à larges traits de la féconde carrière d'une religieuse apôtre de la charité chrétienne, que la grande Association des Hôpitaux Catholiques des Etats-Unis et du Canada vient d'honorer, n'est pas un fait unique, isolé dans l'histoire de nos communautés hospitalières. Celles qui ont été décorées de la croix du "Mérite Hospitalier" représentent toute une légion de ces vaillantes femmes qui ont entendu la parole brûlante de saint Paul: "La charité du Christ nous presse", et ont voué leur vie entière au service de Dieu et de l'humanité souffrante.

MME A. CHICOINE MEURT A 57 ANS

Mme Aurélien Chicoine, née Arthémise Lambert, est décédée mercredi à l'Hôpital Saint-Charles de cette ville, à l'âge de 57 ans. Outre son époux, elle laisse une fille, Madeleine, et trois belles-filles: la R.S. Saint-Aurélien, Mmes Roland Barré et Wilfrid Phaneuf. Quatre frères et six soeurs lui survivent également: MM. Arthur, Hormisdas, Ernest et Wilfrid Lambert; la R.S. Eucharistie, Mmes Wilfrid Martin, Antoine Gadbois, David Lambert et Joseph Caouette, Mlle Louise Lambert. Les funérailles auront lieu samedi à Saint-Dominique de Bagot, à 9 heures, (heure solaire).

———:-o-:———

NAISSANCE

M. et Mme Maxime Choinière, de Roxton Pond, annoncent la naissance d'un fils, baptisé Joseph-Augustin-André. Parrain et marraine, M. et Mme Augustin Choinière, grands parents de l'enfant.

TROIS VICTOIRES DU SAINT-HYACINTHE

L'équipe de base-ball Saint-Hyacinthe a triomphé du Québec hier soir, au Parc Laframboise, par le compte de 7-0. Shedis a lancé brillamment, et les Saints ont joué admirablement.

Québec	000 000 000—0-4-4
St-Hyacinthe	002 120 11x—7-9-1

Mercredi soir, à Sherbrooke, les Saints ont gagné deux parties contre les Braves. Les pointages furent de 5-2 et 10-6. Scott et Schenier lancèrent dans la première joute. Brich dans la seconde.

L'équipe locale occupe maintenant la première place de la Ligue Provinciale de Québec, grâce aux récentes victoires. Nous félicitons chaudement les joueurs de Mel Simons.

ATTENTION. Deux prochains pèlerinages par autobus organisés par Mme François LEDOUX.

1o—Le 11 août à Notre-Dame du Cap de La Madeleine. Prix du billet : $2.10.

2o—Le 25 août à Ste-Anne de Beaupré. Prix du billet : $3.25.

Billets en vente actuellement chez Mme François LEDOUX, 59, rue St-Antoine et chez Mme A. PELLETIER, 5 William.

Pressez-vous de faire retenir vos billets ; la quantité est limitée.

2 août

Logement à louer

Plein-pied de six pièces, maison neuve, absolument moderne. Parquets de chêne, murs couleurs pastel, garde-robes dans chaque chambre. Chambre de toilette tuile, bain moderne, douche, eau chaude à l'année. Chauffage central à l'huile. Garage chauffé, épreuve du feu. Trois balcons.

S'adresser au "Courrier de Saint-Hyacinthe".

NOUVELLE EMISSION

Les Soeurs de la Charité de Québec

Obligations 4% échéance, 1er août 1950

GARANTIES sans réserve par la Province de Québec.

GARANTIE DE L'EMPRUNT

En vertu d'une loi spéciale de la Législature de Québec (4 Geo. VI, chap. 4) et d'un arrêté ministériel, le gouvernement provincial garantit sans réserve le paiement des intérêts et le remboursement du capital des obligations. Chaque titre sera revêtu d'un certificat du Ministre ou du Sous-Ministre de la Santé établissant cette garantie.

Nous mettons ces TITRES en placement pour le compte de la Communauté, sous les réserves d'émission, de livraison et d'approbation par les avocats.

Prix : 99 et l'intérêt couru - rendement à l'échéance 4.12%

DESJARDINS, COUTURE INC.

VALEURS de PLACEMENT

"Edifice" Banque Provinciale
St-Hyacinthe, Qué.
Tel. 623

266 ouest, rue St-Jacques
Montréal, Qué.
Tél. Plateau 7977

NOUVELLE ÉMISSION — Juillet 1940

LES SOEURS DE LA CHARITÉ DE QUÉBEC

Obligations 4% à 10 ans

Garanties sans réserve par la Province de Québec

Coupures de $500 et $1,000

Le produit de cet emprunt, plus les indemnités d'assurance perçues par les Soeurs, servira à défrayer le coût de reconstruction et d'aménagement de l'Hôpital Saint-Michel-Archange, près de Québec, mieux connu sous le nom d'Asile de Beauport. Les immeubles détruits par le feu au début de 1939 avaient servi d'hôpital, durant plus de 75 ans, pour le traitement des maladies mentales. L'édifice que l'on bâtit actuellement pour loger cette organisation essentielle sera à l'épreuve du feu.

L'Hôpital et ses annexes abriteront environ 3,000 aliénés.

< Circulaire descriptive sur demande >

Nous mettons ces titres en placement pour le compte de la Communauté, sous les réserves d'émission, de livraison et d'approbation par les avocats.

PRIX : 99 plus l'intérêt couru pour rapporter 4.12%

Ecrivez, téléphonez ou demandez notre représentant

BENOIT BENOIT • **L.-E. DUROCHER**
Représentant à St-Hyacinthe — Représentant pour la région
90, rue Ste-Anne, St-Hyacinthe

L.-G. BEAUBIEN & CIE, LIMITÉE
59 ouest, rue St-Jacques
MONTRÉAL

Québec — Toronto — Trois-Rivières — Ottawa